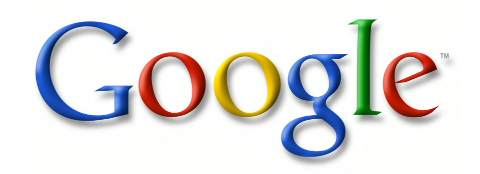
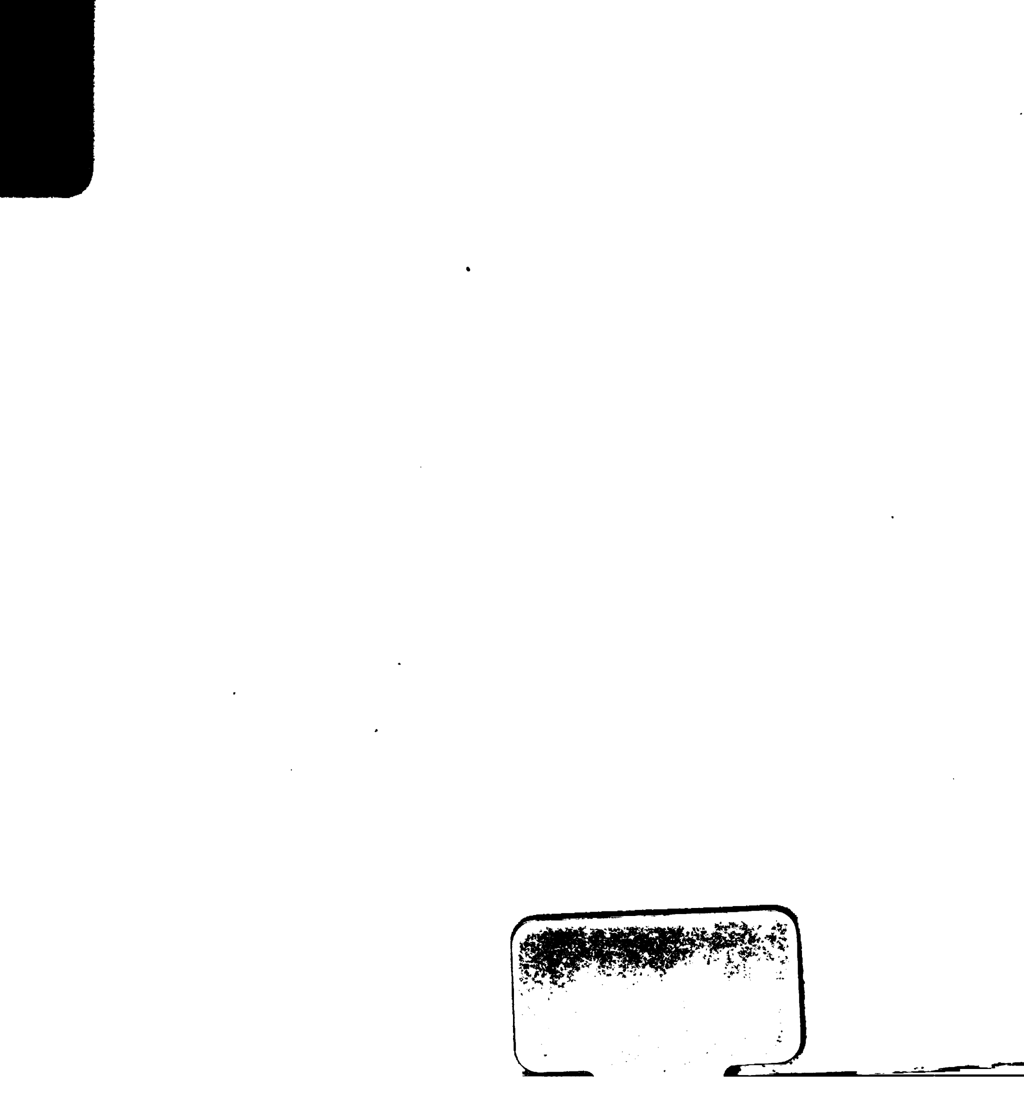






130

HISTOIRE
D'EMMANUEL-PHILIBERT,

DUC DE SAVOIE;

PRÉCÉDÉ

D'UNE NOTICE SUR LE RÈGNE DE CHARLES-LE-BON,

et suivie de la description du monument que

S. M. LE ROI CHARLES-ALBERT

LUI A FAIT ÉLEVER SUR LA PLACE SAINT-CHARLES, A TURIN;

PAR J.-P. DUCROS (DE SIXT).

Avocat à la cour royale de Paris, membre de la Société de Géographie, correspondant de la Société royale académique de Savoie.



Paris,

CHAMEROT, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 33.

1838.

HISTOIRE

D'EMMANUEL-PHILIBERT,

DUC DE SAVOIE.

OUVRAGES CONSULTÉS :

1° GUICHENON. Histoire généalogique de la royale maison de Savoie ; 2 forts vol. in-fol. Lyon, 1660.

2° TONSI. Histoire spéciale d'Emmanuel-Philibert, en latin, avec une belle gravure ; 1 vol. in-fol. Turin, 1596.

3° ROBERTSON. Histoire du règne de Charles-Quint, traduction de Suard, secrétaire perpétuel de l'Académie Française ; 4 vol. in-8°. Paris, 1822.

4° Mémoires du temps, flamands et français.

Cet ouvrage se trouve :

A Turin, chez BOCCA.
A Chambéry, chez PUTOD.
A Annecy, chez BURDET.
A Genève, chez BERTHIER-GUERS.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

HISTOIRE

D'EMMANUEL-PHILIBERT,

DUC DE SAVOIE;

PRÉCÉDÉE

D'UNE NOTICE SUR LE RÈGNE DE CHARLES-LE-BON,

ET SUIVIE DE LA DESCRIPTION DU MONUMENT QUE

S. M. LE ROI CHARLES ALBERT

LUI A FAIT ÉLEVER SUR LA PLACE SAINT-CHARLES, A TURIN;

PAR J.-P. DUCROS (DE SIXT),

Avocat à la Cour royale de Paris, membre de la Société de Géographie, correspondant de la Société royale académique de Savoie.

> Ecrire l'histoire d'un prince ne consiste pas à rapporter tout ce qu'il a fait, il suffit de dire tout ce qui est digne d'être transmis à la postérité. DUCROS (DE SIXT).



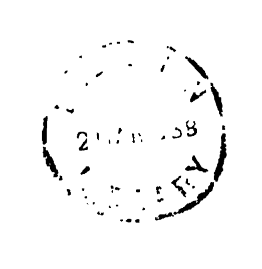
Paris,

CHAMEROT, LIBRAIRE, QUAI DES AUGUSTINS, 33.

—

1838.

D.



AVANT-PROPOS.

Faire revivre la gloire des grands hommes, c'est s'associer à leurs actions. La faire sortir de l'oubli où le temps, cet inexorable destructeur de toutes choses, s'efforce de la plonger, c'est un tribut de gratitude que paient des âmes élevées et reconnaissantes à ceux qui furent les bienfaiteurs et l'ornement du pays. La journée de Saint-Quentin allait s'effaçant de la mémoire des hommes, et cette journée, quoique désastreuse, sous un point de vue, pour la France, fut cependant un bienfait pour elle, pour l'humanité et pour

la civilisation : elle fut donc un grand événement. L'Europe était, depuis plus d'un demi-siècle, agitée, déchirée par des guerres meurtrières et sans cesse renaissantes; les princes, comme les nations, se les léguaient successivement; nul repos. L'intelligence humaine, sans cesse distraite, épouvantée par le bruit des armes, ne pouvait se livrer à l'étude, à la réflexion; l'esprit humain restait stationnaire au milieu de cette agitation générale. Rien n'était ni ne pouvait être en progrès, si ce n'est l'art de détruire.

Un jeune aiglon, dont le berceau avait été dispersé par de cruels vautours, s'échappe du sommet des Alpes et va grandir dans le fracas des champs de bataille; formé au carnage, il surpasse en vaillance tous ses contemporains; il étreint à son tour dans ses serres vivaces la progéniture de l'énorme vautour qui l'avait chassé de l'aire paternelle, et la force à la paix et à la restitution. Mais cette paix n'est

pas seulement avantageuse au fils de la Savoie, l'Europe entière en était comme affamée : Emmanuel-Philibert la lui procure; elle dut, aux effets de la bravoure et de l'esprit pacifique de ce jeune prince, le repos que, dans sa lassitude, elle réclamait en vain depuis longtemps.

Le Prince qui a ordonné l'érection d'un monument destiné à perpétuer cet insigne bienfait, et à remettre sous les yeux de ses peuples et ceux de l'Europe les traits du héros qui en fut l'auteur, s'est montré son digne rejeton (1), et participe à sa gloire immortelle.

Tel que Charles-le-Bon, dépouillé de presque tous ses états, a paru revivre, par sa piété éclairée, par sa fermeté dans l'adversité, par sa prudence dans des temps difficiles, par son humanité quand il y avait à pardonner, par sa sollicitude paternelle envers ses peuples, tel, disons-nous, que ce bon prince a re-

paru dans le roi Victor-Emmanuel surnommé le Clément [1], tel Emmanuel-Philibert semble avoir recommencé sa carrière dans son arrière-neveu le roi Charles-Albert. En effet, ces deux princes ont ceci de commun : tous les deux sont nés dans des temps de commotions générales, dans des temps difficiles. Leurs premiers regards ont vu leur pays être le théâtre de guerres sanglantes entre les mêmes nations, et ensuite possédé par des étrangers ; tous les deux *ont été voyageurs sur la terre* et *ont reposé sous le toit de l'hospitalité*. Ayant vu de près, ayant éprouvé les misères des peuples, ils ont mieux appris à y compatir, à

[1] Peut-on assez dire combien cette vertu héréditaire, dans la maison de Savoie, a passé dans une auguste princesse, fille de ce roi, S. M. l'impératrice d'Autriche, qui est aujourd'hui l'ange gardien de l'Empereur et de l'Empire !

Il s'est trouvé dans le palais impérial une autre Livie aux vertus toutes chrétiennes, et déjà l'histoire se plaît à dire : *Clémence de Ferdinand !* comme elle avait dit : *Clémence d'Auguste !*

les adoucir. Grandis dans l'adversité, confians dans les desseins de la Providence, tous les deux, ainsi que Victor-Emmanuel le Clément, plus heureux en ce point que Charles-le-Bon, ont été non seulement rétablis dans l'antique héritage de la maison de Savoie, mais y ont vu s'ajouter d'importans territoires maritimes; et leur rétablissement n'est pas le moindre plateau qui serve à la balance, à l'équilibre et à la tranquillité de l'Europe. Remontés sur le trône paternel, ces trois princes ont eu de grandes plaies temporelles et morales à cicatriser, et un crédit public à créer : leurs règnes sont des règnes organisateurs. Emmanuel-Philibert et Charles-Albert ont encore ceci de particulier : s'étudiant à faire le bonheur de leurs peuples et la gloire de leur pays comme tous les princes de leur race, ils se rangent tous les deux par les Codes de lois qu'ils publient, parmi les plus sages législateurs.

A l'exemple d'Emmanuel-Philibert, S. M. fonde partout les établissemens les plus utiles aux progrès de l'instruction, des arts, des sciences et de l'industrie. Ainsi que lui, Charles-Albert apporte une active attention et donne des soins spéciaux à l'agriculture, qu'il regarde, avec raison, comme la source la plus intarissable de la richesse, et l'élément le plus réel du bonheur des peuples et de la solidité des empires. Charles-Albert est le premier souverain en Europe qui ait honoré des métairies modèles du nom des princes ses enfans, nobles et chères espérances de la patrie.

Ainsi, la lance protectrice de Mars, s'unissant à la faucille nourricière de Cérès, fait de nouveau, dans la belle Italie, dire de ce règne fortuné :

Redeunt Saturnia regna.

NOTICE

SUR LE

RÈGNE DE CHARLES III,

Dit le Bon.

I.

Faits antérieurs à la bataille de Saint-Quentin.

La bataille de Saint-Quentin n'est point un fait isolé : c'est un fait européen. Pour en faire mieux comprendre toute l'importance, soit pour le grand capitaine qui la gagna, soit pour le repos du monde entier (car notre Europe le gouverne), il convient de remonter

plus haut, d'énoncer rapidement les faits principaux qui la précédèrent, de dire comment la plus ancienne Maison régnante de l'Europe, dans une succession de mâle en mâle (2), fut dépouillée de ses états; enfin il faut faire connaître l'enfance et les progrès du faible rejeton de cette Maison qui reconquit son antique patrimoine; et guerrier vainqueur, procura la paix à l'Europe fatiguée. Nous dirons ensuite ce qu'il fit pour le bonheur de ses peuples.

II.

Charles III, Duc de Savoie, surnommé le Bon, dépouillé de ses états.

Quoique François Ier eût écrit à Charles-Quint, au sujet de leur concurrence à l'Empire : « Nous faisons la cour à la même maî-« tresse (la couronne impériale), employons

« l'un et l'autre tous nos soins pour réussir ; « mais dès que le sort aura nommé le rival « heureux, c'est à l'autre de se soumettre et « de rester en paix. » La préférence que Charles obtient inspire au roi de France tout le ressentiment que peuvent éprouver à la fois l'ambition déçue et l'amour-propre froissé. Une vive jalousie, une ardente rivalité s'allument entre l'antique Maison capétienne et celle de Habsbourg ; entre la France et les immenses possessions du fils de Jeanne-la-Folle ; entre les deux plus puissans princes de l'Europe, François Ier et l'empereur Charles-Quint.

Tous deux saisissent avec avidité toutes les occasions et les causes d'hostilités qui se présentent ou qu'ils font naître ; tous deux soutiennent leurs prétentions respectives avec un entêtement, un acharnement que soutient encore et enflamme une haine personnelle, peu digne de deux si grands princes. Cette

haine, cet entêtement ensanglantèrent l'Europe, la couvrirent de deuil. Ce fut alors qu'on put dire :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

François Ier demande l'exécution du traité de Noyon, par lequel Charles s'était obligé, sous la garantie du roi de France, à rendre à Jean d'Albret, roi de Navarre, son royaume, dont Ferdinand-le-Catholique l'avait injustement dépouillé; mais Charles s'y refuse, comme aussi il se refuse à restituer le royaume de Naples, sur lequel il avait reconnu les prétentions de François. Celui-ci, de son côté, retient, sans investiture, le duché de Milan, que Charles peut réclamer comme fief de l'Empire. A ces causes de désunion, ajoutez la félonie du connétable de Bourbon et ses circonstances : en voilà bien assez pour allumer la guerre entre deux hommes d'un caractère tel que l'avaient ce roi et cet empereur. Ces

deux terribles rivaux, également avides de gloire et pleins d'ardeur martiale, pour qui désormais la ruse et la franchise, le juste et l'injuste, une parole royale et la foi mentie n'auront de valeur que suivant les circonstances, ne vont point décider leurs querelles sur le terrain fortement accidenté des Pyrénées ou sous le ciel brûlant de la Calabre; ils choisissent pour champ de bataille les belles plaines de l'Italie supérieure, les fertiles bords qu'arrose l'Éridan. Mais sur ces bords, en deçà comme au delà des Alpes, entre leurs états, règne sur des nations paisibles un prince que ses peuples ont appelé le *Bon*; un prince protecteur des lettres, homme puissant dans le cabinet, d'un caractère pacifique, d'une franchise et d'une sincérité qui ne sont pas de son siècle. Prévoyant, dans sa sollicitude pour ses peuples, que les rivalités de ses voisins vont causer le malheur des uns et des autres, il s'entremet, lui, oncle de François Ier et beau-

frère de Charles-Quint, pour les maintenir en paix. Il ajoute foi à leurs paroles royales. Vains efforts, vaine attente!

Cependant le roi de France lui avait, le 10 septembre 1523, donné à Lyon cette célèbre déclaration : « François, par la grâce « de Dieu, roi de France, duc de Mi- « lan, etc.; A tous ceux qui ces présentes « lettres verront, salut. Savoir faisons que « nous ayant regard et considération à la « proximité de lignaige, dont nous attient no- « tre très cher et très amé oncle Charles, duc « de Savoie, et pour la très cordiale et réci- « proque amour et entière affection qui est « entre nous et lui, désirant qu'elle soit indis- « soluble. A cette cause, et pour icelle en- « tretenir, et afin de oster et tollir toutes cau- « ses et occasions qui pourroient causer la « rupture d'icelle. Par l'avis et conseils des « princes de notre sang et gens de notre con- « seil, avons de notre certaine science, pleine

« puissance et autorité royale, cédé, quitté,
« remis, délaissé et transporté quittons, cé-
« dons, etc., pour nous, nos hoirs et succes-
« seurs à perpétuité, à notre dit oncle et à
« ses successeurs, les droits, actions et que-
« relles qui nous compettent et appartiennent
« et peuvent competer et appartenir, comme
« à comte de Provence et duc de Milan,
« à l'encontre de lui et de ses successeurs,
« touchant le comté de Nice, ses terres et
« appartenances, et aussi la seigneurie et ter-
« ritoire de Verceil, les autres terres et sei-
« gneuries qu'il tient et possède à présent de
« là les monts; nous avons promis et promet-
« tons, pour nous et nos successeurs, que
« nous ni eux ne ferons à notre dit oncle et
« ni à ses successeurs, pour raisons des cho-
« ses susdites, directement ni indirectement,
« par voie de justice, ne guerre, ne autrement,
« en façon que ce soit aucune question, que-
« relle, poursuite ne demande. Ainsi l'avons

« accordé et accordons de *bonne foi*, et *pa-*
« *role de roi* et *sur notre honneur* et *conscience*,
« par les présentes que nous avons signées de
« notre main, etc. »

Déjà, pour rendre indissolubles l'amour cordial et l'entière et réciproque affection dont parle François Ier, Charles III l'avait aidé de tout son pouvoir à faire la conquête du duché de Milan sur les Sforces. Déjà il avait tout tenté pour prévenir la funeste bataille de Pavie, et n'avait cessé ses bons offices à cet égard que lorsque le roi eut répondu avec emportement : *Je ne veux point d'appointement qu'à coups de canon.* On sait ce que produisit ce genre d'appointement à Pavie pour François Ier. Il y perdit *tout*, dit-il, *fors l'honneur*.

A cette triste nouvelle, Charles lui offre sa personne et ses états pour procurer sa délivrance; il dépêche en même temps auprès de sa sœur Louise de Savoie, régente de France, pour réitérer les mêmes offres. Louise comprend

ce qu'il y a de sublime dans cette démarche et dit : *Mon frère est bien généreux d'oublier les choses passées, et il m'obligerait beaucoup de s'avancer jusqu'à Lyon, où je me rendrai moi-même, pour aviser aux moyens à employer afin de moyenner la délivrance du roi.* La conférence eut lieu, et le frère et la sœur font cesser le veuvage et le deuil de la France, et ils lui rendent son roi. François Ier, délivré de sa captivité, rencontre à Bayonne le président Lambert que le duc avait envoyé pour l'en complimenter, et lui dit : *Je me sens plus obligé au Duc mon oncle qu'à aucun parent ou ami que j'aie : je ne l'oublierai jamais.*

Si des relations de famille, des services réciproques; si des intérêts mêlés les uns aux autres établissaient de *cordiales* affections entre la France et la Savoie, les mêmes causes existaient et devaient produire les mêmes effets entre Charles-Quint et Charles III, qui

avaient épousé les deux sœurs. François Ier devint ombrageux, par suite de la conférence qu'il eut à Marseille avec Clément VII, et où un prince italien de la suite du pape dit au roi de France : *Il faut de nécessité absolue se rendre maître de la Savoie et du Piémont.* François Ier, disons-nous, devint ombrageux, d'abord de ce que les deux sœurs et les deux beaux-frères faisaient élever ensemble leurs enfans; ensuite parce que l'Empereur avait donné à Béatrix, sa belle-sœur, et à ses successeurs les ducs de Savoie, le comté d'Ast, la souveraineté et le vicariat du Saint-Empire sur ce même comté, et sur le marquisat de Cève; quoique Charles III n'eût accepté cette donation que du consentement du roi, à qui, pour prévenir toute mauvaise interprétation, il en avait fait part. Celui-ci le trouve ensuite fort mauvais, et fait dire : *Le Duc ne doit rien attendre de moi, parce qu'il m'a offensé. — Eh bien!*

je rendrai tout à l'Empereur, avait répondu le duc de Savoie. *Si je suis assuré de pouvoir apaiser le Roi, je me résoudrai encore à ce sacrifice, afin de prévenir une rupture avec mon neveu.* Et pour preuve d'une sincère réconciliation Charles III demande la conclusion du mariage du prince de Piémont avec Marguerite de France, mariage qui avait été arrêté aussitôt après la délivrance du roi, et dont le terme était expiré. Mais François Ier répond: *Rien ne presse: nous remettons cela à un autre temps.* Et là-dessus il excite contre son oncle Berne, Fribourg, Vaud et Genève. Les uns s'emparent d'une partie des états de Charles; les autres (Genève surtout et Vaud) méconnaissent son antique autorité, les bienfaits de sa Maison, et soutenus de la France, se déclarent affranchis de l'obéissance qu'ils doivent à leur légitime souverain. Charles III s'en plaint à François, par l'évêque de Lausanne son ambassadeur; le Roi lui répond durement:

Le Duc votre maître ne m'est ni bon oncle, ni bon ami, parce qu'il ne veut pas me faire raison des droits et des prétentions que j'ai, comme héritier de Louise de Savoie, ma mère, sur le duché de Savoie (3). A ce titre, le signataire de la déclaration de Lyon formule ses prétentions et demande le pays de Bresse, les comtés de Nice et d'Ast, Verceil, le Faucigny et autres terres. Charles démontre le malfondé et l'injustice de telles prétentions, et offre de le prouver par titres. *Il n'en faut plus parler*, répond vivement le président Poyet, ambassadeur de François Ier, *le Roi le veut ainsi.* Purpurat, président du conseil du Duc, homme qui sent la dignité de l'homme, sujet d'un prince esclave de la loi et de l'honneur, réplique : *La volonté du Roi ! ! ! Mais je ne trouve point cette loi dans mes livres.*

François Ier, qui devait s'attendre à un refus, s'élance tout-à-coup sur les états de son oncle, à la tête d'une puissante armée

qu'il tenait toute prête à Lyon, sous prétexte d'aller punir le duc de Milan qui, disait le roi, avait violé le droit des gens, en faisant mourir un envoyé secret de la France auprès de lui. En peu de temps, les Français, qui avaient attaqué le Duc à l'improviste, s'emparent de toute la Savoie et du Piémont. A l'approche des ennemis devant Turin, le Duc fait examiner la place par des officiers expérimentés; il apprend qu'elle n'est pas tenable contre une armée si formidable. Aussitôt il mande les syndics, leur expose l'état des choses, exprime ses regrets de ne pouvoir les défendre, et leur conseille de se rendre sans faire résistance, afin d'éviter les désolations qu'éprouve une ville prise d'assaut. Charles-le-Bon vit, dans cette circonstance, combien il était aimé de ses fidèles sujets. Les Tauriniens se montrèrent pleins de sagesse; sans effroi, sans tumulte, imitant les Romains, lors de la première irruption des Gaulois,

tandis que les uns pourvoient avec résignation au départ de leur souverain, les autres vont aux portes de la ville; ils y trouvent un héraut qui les somme de se rendre. Les consuls et les habitans de Turin se soumettent sans résistance, mais avec cette expresse protestation : *Ne faisant que céder au temps et à la nécessité, nous n'entendons point déroger aux droits de souveraineté du Duc notre souverain véritable.*

Malgré la soumission sans résistance, l'ordre et la tranquillité que les Français trouvent dans cette ville, ils livrent au pillage cette trop confiante cité : tels s'étaient conduits, dans Rome résignée, les farouches soldats de Brennus.

Cependant, Charles-le-Bon voyant déjà toutes les portes occupées par les avant-coureurs, est obligé de sortir du château, avec sa famille, par une porte dérobée, et se retire à Verceil, où il s'enferme, et envoie la duchesse

et ses enfans à Milan en lieu de sûreté.

Le duc de Savoie avait donc tout tenté, tout fait pour rester uni à la France. Qu'on se rappelle les termes de la déclaration de Lyon, les paroles de Louise et de François, au sujet de la captivité de Madrid, que nous avons rapportées textuellement, et l'on trouvera que François I[er] se jouait des traités, de sa parole royale, de sa conscience, de son honneur.

Dès ce moment Charles-le-Bon et sa famille se jettent sans réserve dans le parti de Charles-Quint : que pouvait-il faire de mieux ? Le duc de Savoie, profitant de la guerre que Charles-Quint dirigeait contre Marseille et la Provence, se rend à Nice, où il prend soin de faire faire de grandes fortifications, comme à sa dernière retraite. Là le grand-maître de Montmorency lui fait savoir que s'il envoyait un gentilhomme au Roi les choses étaient en un état tel que le Duc pouvait en espérer

satisfaction. Charles III écrivit au grand-maître de lui faire connaître ce que le Roi souhaitait. *Je m'y rangerai avec joie, pourvu qu'il n'y ait rien contre mon honneur*. Ce mot *honneur* fait sans doute rougir le signataire de la déclaration de Lyon, il cessa, pour le moment, de faire faire des propositions secrètes à un prince qui croyait encore à l'honneur et à la loyauté.

Les Espagnols, sous prétexte d'empêcher les Français de s'emparer de Verceil, d'Ast et d'autres places, s'en rendent maîtres et les gardent. Ainsi ce malheureux prince est dépouillé, même par ses protecteurs; aucun n'éprouva plus que lui que le droit du plus fort est toujours le meilleur. C'est alors que, plein de foi dans les secours de la Providence; que ferme dans le malheur, espérant des temps meilleurs, le retour de la bonne foi et de la justice, et quelque vengeur secret, qui grandissait pour sa cause, il fit mettre sur ses dra-

peaux un bras armé, tenant une épée nue, avec cette fière devise : *Spoliatis arma supersunt.*

Ce fut vers ce temps, le 8 janvier 1538, que le duc de Savoie perdit sa femme, Béatrix de Portugal, qui mourut des suites de couches. Béatrix de Portugal était belle, douée de grands talens et d'un ferme et beau caractère, mais un peu altier; elle se montrait décidée dans ses résolutions, qu'elle prenait sur-le-champ, autant que le Duc était indécis et perplexe dans ses déterminations et l'exécution de ses projets. Béatrix lui était nécessaire dans la direction active des affaires ; ses grandes vertus et sa constance inébranlable, dans les adversités du Duc son mari, l'ont placée au rang des femmes fortes ; leur union avait été très heureuse et exemplaire en tout point. Le duc de Savoie supporte cette nouvelle perte avec la résignation d'un chrétien ; il ne se laisse point abattre par cette nouvelle

visite de l'adversité; il reprend courage, met sa confiance en Dieu et porte toute son affection, tous ses soins et toute sa tendresse sur Emmanuel-Philibert, le seul enfant qui lui restât, des neuf qu'il avait eus de Béatrix et qui était la seule espérance de la maison ducale de Savoie.

HISTOIRE

D'EMMANUEL-PHILIBERT,

DUC DE SAVOIE.

I

Enfance et premières armes d'Emmanuel-Philibert.

Emmanuel-Philibert naquit à Chambéry le 8 juillet à quatre heures de l'après-midi en 1528 ; il était le troisième fils de Charles III, duc de Savoie, surnommé le Bon, et de Béatrix, fille d'Emmanuel, roi de Portugal. Il vit le jour au temps des plus

grands démêlés de François Ier et de Charles-Quint, deux puissans rivaux entre les états desquels se trouvèrent malheureusement placés ceux de son père, qui gémit avec ses peuples pendant 19 ans, d'un si dangereux voisinage. De tous ses états, Nice avec ses dépendances fut la seule portion dont il conserva la possession, en vertu de la trève conclue dans cette ville en 1538. Charles-le-Bon eut la douleur, malgré ses protestations et son bon droit, de voir le reste partagé entre le roi de France son oncle qui l'avait attaqué injustement, et l'empereur d'Allemagne son beau-frère dont il avait imploré la protection.

Dès sa plus tendre enfance Emmanuel-Philibert fut destiné à l'état ecclésiastique, parce qu'il avait beaucoup de frères (cinq et trois sœurs), et surtout qu'il était d'une très faible complexion ; cette dernière circonstance l'avait fait juger incapable de supporter la fatigue des armes ; son éducation fut donc appropriée à la carrière où il devait entrer, et déjà il avait reçu du pape la promesse d'un chapeau de cardinal.

En 1536, la duchesse sa mère, qui du jour de sa naissance lui avait elle-même prodigué tous les soins d'une tendre mère, l'emmena à Milan afin de le mettre à l'abri des suites de l'injuste invasion de François Ier; mais tous ses frères étant décédés, Emma-

nuel-Philibert, seule espérance de la famille ducale de Savoie, vit à l'âge de huit ans changer sa destinée. Son père le fit conduire à Nice comme étant la place la plus sûre, et il le confia aux plus hommes de bien de ses états. Là commença pour le jeune prince un plan d'éducation bien différent de celui qu'on avait suivi jusqu'alors. Louis Allardet, chanoine de Genève, et depuis évêque de Lausanne, Jean-Baptiste Provana, évêque de Nice, tous les deux hommes d'une piété éclairée, furent ses instituteurs et formèrent son cœur; il eut pour gouverneur, d'abord, Louis de Chatillon, grand-écuyer de Savoie, et ensuite Aimon de Genève, baron de Lullin, homme versé dans les lettres, l'histoire et les mathématiques. Tous s'étudièrent par des procédés que l'histoire ne nous a pas transmis, à faire tout à la fois de ce chétif enfant, un prince éclairé et savant pour son temps, un guerrier infatigable, et l'un des héros de sa race et de son siècle. Mais si elle se tait sur les moyens qu'ils employèrent, elle nous apprend du moins que le baron de Lullin, né à Thonon, eut tout l'honneur de cette brillante et solide éducation. Nous avons cru devoir rappeler les noms de ceux qui formèrent cet autre Epaminondas; car travailler avec tant de succès à l'éducation des princes c'est travailler pour le bonheur des peuples et pour la gloire de la patrie.

Ce royal enfant se révéla de bonne heure, et donna, dès l'âge de dix ans, des preuves de la sagacité de son esprit et de la fermeté de son caractère. Nice avait été désignée par le pape pour les conférences qui devaient avoir lieu entre François I[er], Charles-Quint et Paul III, qui ne voulait, disait-il, loger que dans le château. Charles-le-Bon refuse de livrer son dernier asile aux fourriers du Pape, même sur l'ordre de l'Empereur. Paul III et Charles-Quint étaient pressants, menaçants, et s'irritaient; François I[er] de son côté faisait dire au Duc que s'il livrait le château au Pape et à l'Empereur, il ne viendrait point aux conférences; et cependant elles devaient avoir pour résultat la restitution de ses états. Sur ces entrefaites le bruit se répand que l'Empereur veut s'en emparer; la garnison s'agite, les soldats se saisissent du jeune prince comme d'un palladium, l'emportent en triomphe sur leurs épaules, lèvent les ponts et ferment les portes : cela fait, le gouverneur du château et les chefs se consultent avec le baron de Lullin sur ce qu'il convient de faire dans cette critique conjoncture. Pendant le débat dans la chambre du conseil, Emmanuel-Philibert aperçoit le modèle, en bois, qu'on avait fait du château, se le fait apporter et s'écrie : *nous sommes vraiment bien empêchés de nous résoudre;*

car, puisque nous avons ici deux châteaux, donnons celui qui est en bois à ceux qui veulent entrer céans et gardons celui où vous m'avez amené et n'y laissons entrer personne. Cette saillie excite d'abord l'hilarité des soldats, mais bientôt, soldats et chefs, regardent ces paroles comme un oracle qui leur dicte à tous leur devoir. En effet, personne n'entra dans le château, et le Pape et l'Empereur furent obligés de tenir leurs conférences sous un pavillon au pied des murs. Ainsi ce généreux descendant d'Amédée-le-Grand (4) eut le bonheur de faire conserver indépendant, le seul asile qui restât à son infortuné père, que ces conférences devaient rétablir, mais pour qui elles n'eurent aucun résultat (5).

Trois ans après Charles-Quint se rendit à Gênes pour porter la guerre en Afrique. Emmanuel-Philibert, armé de pied en cap et couvert du *sagum*, vint supplier son oncle de lui permettre de le suivre et de prendre une part active dans cette expédition. « *Dévoué à soutenir votre dignité et votre cause autant que la mienne, je viens librement et avec joie vous supplier, César, de me recevoir comme volontaire parmi ce nombre infini de guerriers qui viennent de tous côtés se ranger sous vos drapeaux. Que je serais heureux d'apprendre sous le plus grand des rois et sous un invincible em-*

pereur, la discipline militaire, l'art et la science de faire la guerre! » Charles étonné de la noble assurance de son neveu ne put s'empêcher de faire remarquer à ses officiers ce naissant courage, et de féciliter son beau-frère d'avoir un fils si généreux et qui promettait un grand capitaine. « *Prince,* lui dit l'Empereur après l'avoir embrassé, *je vous remercie de cette marque d'attachement : persistez dans ce bon sentiment, il nous sera utile à tous deux ; mais vous êtes encore trop jeune pour aller à la guerre : si vous conservez toujours cette même ardeur et volonté, les occasions s'en présenteront assez.* »

Il semble que le ciel voulut récompenser la haute piété de Charles-le-Bon en donnant à son fils une force d'âme et de corps extraordinaire. Ne restant jamais en repos ni dans l'oisiveté ; tout ce qu'il faisait, il l'exécutait avec soin, avec diligence et une incroyable activité d'esprit. Il commença d'abord à s'accoutumer peu à peu au travail ; à se fortifier le corps en joûtant avec ceux de son âge à la course, à la chasse, à l'art de se servir d'une lance, d'un javelot, et à l'équitation. Il devint le plus habile cavalier de son temps ; personne ne montait plus lestement ni ne se tenait à cheval avec plus de grâce et d'aisance; personne ne connaissait mieux que lui l'art de manier un cheval, de l'exciter, de l'adoucir, et d'en faire ce qu'il voulait.

Les combats simulés avaient pour lui un charme particulier, il en faisait faire souvent, y prenait la part la plus active; couvert de ses armes il combattait tantôt à cheval tantôt à pied ; il ne se plaisait que dans la société de ceux qui l'entretenaient des devoirs du soldat, de l'officier et du général ; de l'art d'asseoir un camp, de fortifier ou d'attaquer une place, et de s'en rendre maître ; de ranger une armée en bataille et de commencer un combat ; enfin de tous les moyens de conduire la guerre. Aussi fit-il dès son enfance, de grands et de rapides progrès dans toutes les connaissances qui ont rapport à la tactique, à la science militaire, pour lesquelles il avait une vocation prononcée. Ce fut à cette profonde science militaire que plus tard il dut la restitution de son patrimoine et de se rasseoir sur le trône de ses ancêtres ; mais il ne s'en tint pas à cette science de la guerre, que l'état de perturbation générale, l'occupation de ses états par des troupes étrangères, lui rendaient nécessaire. Car l'éducation d'un prince souverain ne doit pas n'être qu'une éducation guerrière. Un prince qui doit gouverner, doit aussi être habitué au travail du cabinet, formé au grand art du gouvernement, du maniement des esprits et des calculs de la politique : les études libérales lui sont donc nécessaires ; l'étude des belles-lettres, de la philosophie, de la re-

ligion, de l'histoire et des mathématiques, adoucira son caractère, tempèrera la fougue de ses passions, formera son cœur, éclairera son esprit, rectifiera son jugement. Emmanuel-Philibert voulut ne rien ignorer de ces sciences qui ennoblissent les rois. Des exercices de corps les plus violens il passait tour à tour et spontanément aux études les plus sérieuses. Celle qui eut le plus d'attraits pour lui, fut d'abord l'étude de l'histoire; avide de connaître le passé et de se former sur les grands hommes, il dévorait pour ainsi dire les volumes qu'il relisait plusieurs fois; doué d'une grande mémoire il n'ignorait aucun fait historique. Mais l'étude à laquelle il s'appliqua le plus et qu'il n'interrompit jamais, fut celle des mathématiques; il acquit dans cette étude une science supérieure dans la balistique, dans l'art de fortifier ou d'attaquer une place, de préparer ou de construire des machines de guerre de toute espèce, de mesurer de loin et souvent à l'œil, la distance des lieux, et la hauteur des murs et des tours.

Tel était déjà le petit-fils du Comte Vect (6), lorsqu'en 1545, la ligue de Smalkalde se présentait formidable à Charles-Quint. Emmanuel-Philibert sentant grandir son humeur belliqueuse, se résolut à dix-sept ans d'aller rejoindre son oncle et d'acquérir de la gloire militaire sous cet habile capi-

taine. Il pressa si vivement son père de le laisser partir, que Charles-le-Bon, malgré sa vieillesse, malgré l'asservissement où ses puissans voisins tenaient ses états, et quoique Emmanuel-Philibert fût son unique fils, la seule espérance de sa maison, craignant de rebuter cette généreuse ardeur, ne peut s'empêcher de lever la barrière qui retenait ce jeune courage. Le prince de Piémont transporté d'allégresse se jette aux pieds de son père et lui demande sa bénédiction. Cet autre Abraham la lui donne : « Je t'envoie, mon fils unique, au milieu des hasards de la guerre. Dieu pourvoira à ta sûreté, à ta conservation, ne crains rien; va, ô mon fils, va où la fortune de César et son courage plus grand que sa fortune t'appellent; crois-moi, si tu imites sa vaillance, tu acquerras sa fortune. » Et les larmes du vieillard ému coulent abondantes. — « Mon père, assurez-vous que je ferai tous mes efforts pour me rendre digne de mes ancêtres, de vous et de moi-même. Si je ne puis atteindre à la vertu de César, j'en aurai du moins toujours la volonté et j'espère que Dieu qui soutient et protège les causes justes, n'abandonnera pas la nôtre qui est intimement liée à celle de César. »

Suivi de 40 gentilshommes, accompagné du baron de Lullin et de Provana, évêque de Nice, il franchit les Alpes Tyroliennes; remis d'une maladie

qu'il avait gagnée en les traversant, il se rend à la cour de l'Empereur qui était alors à Worms. A la nouvelle de son arrivée tous les grands de la cour, les généraux parmi lesquels se trouvait Alphonse d'Avale, général en chef des armées impériales en Italie, et une foule d'officiers supérieurs sortent de la ville et vont au devant du jeune prince de Piémont. Personne n'ignore quel était l'empire inexorable de l'étiquette à la cour impériale; c'est là que les rangs étaient pour ainsi dire assignés avec une verge de fer, et cette verge de fer est cependant nécessaire pour maintenir le bon ordre, la hiérarchie des rangs sociaux et le respect dû au souverain. Au milieu de tant de princes et de souverains, Charles-Quint exalte le fils de la Savoie, l'ayant toujours à ses côtés, soit à table, soit dans les représentations; il le traite en tout comme son propre fils par les marques d'honneur qu'il lui donne publiquement et d'affection qu'il lui témoigne en toutes circonstances: il lui confère le titre d'Altesse royale que n'avait encore porté aucun prince de la maison de Savoie. Quelque temps après François I[er] envoie le maréchal de Brissac à la cour impériale, au sujet de la mort du duc d'Orléans; le maréchal était chargé d'une lettre du roi pour Emmanuel-Philibert, avec des instructions secrètes tendant à le détacher du parti allemand. Brissac lui étale l'estime particu-

lière que son maître fait de sa personne, lui donne l'assurance que François Ier est prêt à lui rendre tous ses états s'il veut abandonner la cause de Charles-Quint qui n'avait rien fait pour le duc Charles, son vénérable père, et dont il n'a point récompensé les services; en un mot il lui dit: «Prince, vous avez tout à espérer de la France et rien de l'Allemagne.—«*J'ai un père,* lui répond son Altesse royale avec beaucoup de dignité et sans ouvrir la lettre qui ne portait pas ses titres; *j'ai un père de qui je dépends si absolument, que sans sa participation je ne puis ouïr aucune proposition; m'étant d'ailleurs donné volontairement à l'Empereur qui est mon oncle, je ne puis le quitter sans faire une lâcheté.* Instruit de ce qui venait de se passer, Charles-Quint loue hautement la réponse judicieuse et la ferme loyauté de ce jeune prince qu'il décore de l'ordre souverain de la Toison d'Or.

Dans les jeux militaires, les tournois, les batailles simulées qui furent données plusieurs fois sous les yeux de l'Empereur, Emmanuel-Philibert avait montré une adresse, une activité, en même temps un sang-froid, une présence d'esprit, un courage, qui l'avaient fait admirer de tout le monde; la beauté de ses traits, la noblesse de sa figure, ses aimables manières attirent tous les regards, lui concilient tous les esprits, lui attachent tous les

cœurs ; et point de belles fêtes, point de brillans tournois où il ne remporte la palme (8).

Son oncle, qui lui portait le plus vif intérêt et se montrait attentif à la conservation d'une tête si chère, craignait que ce jeune prince, se laissant entraîner par son ardeur guerrière, n'éprouvât quelque malheur dans la lutte acharnée et sanglante qu'il allait lui-même soutenir contre les confédérés de Smalkalde. Charles-Quint écrivit au Duc de rappeler auprès de lui son fils, la seule ressource de sa maison et la consolation de ses vieux jours. Emmanuel-Philibert l'apprend, fait partir en toute hâte un courrier qui, marchant jour et nuit, devance celui de son oncle et supplie son père de le laisser au poste où l'honneur lui faisait un devoir de rester : *Très gracieux seigneur*, lui disait-il, *ne me faites pas cette injure; je vous en supplie par les mânes de ma tendre mère. A la veille d'une bataille je ne puis me séparer de l'empereur sans perdre toute ma réputation.* Charles-Quint honora cette preuve de dévouement en mettant le prince de Savoie à la tête de la noblesse de sa cour, des gentilshommes de sa maison, et en lui confiant la garde de sa personne.

L'armée des confédérés, guidée par l'électeur de Saxe et le landgrave de Hesse, s'avance vers le Danube, nombreuse et pleine d'une ardeur qui

ressemblait au fanatisme; le 19 août 1546 elle rencontre près d'Ingolstadt celle de Charles bien inférieure en nombre, mais supérieure par la discipline et une valeur éprouvée. Les confédérés attaquent avec furie; l'Empereur qui avait fait semblant de ne pas accepter la bataille, parcourt les lignes, vole de rang en rang, et s'adressant à ses troupes composées de différentes nations, il leur parle à toutes, et à chacune dans sa propre langue; soutient et excite leur courage par sa gaîté et sa contenance assurée au milieu des périls imminens où il s'expose lui-même au plus grand feu de l'artillerie. A la vue d'un monarque intrépide qui paie de sa personne, chacun fait noblement son devoir. La victoire fut longuement disputée; mais la valeur l'emporte sur le nombre. Cette première affaire était du plus haut intérêt pour Charles; vaincu il voyait la couronne impériale tomber de sa tête. Vers la fin de l'action l'Empereur sans descendre de cheval se fit apporter à manger; il invite Emmanuel-Philibert, qu'il avait toujours eu à ses côtés et dont le sang-froid l'avait frappé, à boire *au pot* à la mode des Allemands, et lui dit: *Vraiment, Prince, ce serait bien donner l'alarme au duc mon frère et lui persuader que je n'ai pas grande amitié pour lui, si on lui écrivait que son fils unique et qui doit être son appui, s'est exposé si souvent au-*

jourd'hui aux hasards de la guerre en ma présence et de mon consentement. — *Majesté,* répliqua le jeune prince alors âgé de 18 ans, *ce serait plutôt le réjouir en lui apprenant que j'ai tenu une place si honorable.*

Deux cents gendarmes, cavaliers d'élite, furent ajoutés au corps de la noblesse et de la maison de l'Empereur; à la tête de ce corps brillant Emmanuel-Philibert se distingua aux affaires de Neubourg, de Dillingen et Donawert; à celle de Nordlingue il commanda toute la cavalerie avec la prudence d'un vieux capitaine, et la bravoure d'un jeune officier qui veut gagner ses éperons.

Le 23 avril 1547 eut lieu la célèbre bataille de Muhlberg, qui finit au bois de Mulhausen. A cette grande journée Charles-Quint se montre sublime de résolution et de bravoure, il partage tous les dangers avec le dernier de ses soldats. Le courage des Saxons, soutenu de l'intrépidité personnelle de l'électeur Jean-Frédéric, rend le combat long et douteux; déjà la cavalerie hongroise si vaillante avait été repoussée et mise en fuite, mais attaqués par l'arrière-garde ils ne purent résister à la maison de l'Empereur, aux gendarmes d'élite qui étaient la fleur de l'armée de Charles-Quint. Emmanuel-Philibert, qui commandait ce corps, se couvrit de gloire sous les yeux de l'Empereur; la vic-

toire fut complète et la guerre d'Allemagne terminée.

En 1552 Charles-Quint entreprit le siége de Metz sur les vives instances du duc d'Albe, mais contre l'avis du prince de Savoie, commandant alors la cavalerie flamande qui était le plus beau, le plus valeureux corps des troupes de l'Empire. Les Français, aidés d'un hiver rigoureux auquel n'étaient pas habituées les troupes d'Italie et d'Espagne, animés d'ailleurs par l'amour de leur patrie, dont la prise de Metz aurait ouvert les portes, désirant se venger d'anciennes défaites, et guidés par le génie du duc de Guise, firent des prodiges de valeur et eurent la gloire, insigne parmi les gloires, de repousser d'une ville étendue et presque démantelée une armée de cinquante mille hommes d'infanterie d'élite, de quatorze mille chevaux, et cent vingt pièces de canon; et une telle armée était commandée par l'Empereur en personne, les officiers les plus expérimentés de l'époque, et soutenue encore par une autre armée de vingt mille Brandebourgeois! Mais les Français eurent alors pour eux les secours d'un ciel inexorable. Plus d'une fois cependant les valeureux Français durent rentrer dans la place pour se mettre à l'abri des brillantes charges de la cavalerie flamande, commandée par Emmanuel-Philibert (7).

Les deux tiers de l'armée impériale qui n'avaient pas été moissonnés par les maladies ou qui n'avaient pas succombé sous le fer devant Metz, allèrent se venger de leur honte sur Térouenne qu'ils prirent et livrèrent aux flammes. De là Charles-Quint se porta sur Hesdin pour en faire le siége. Le comte de Roëns qui commandait ses troupes dans ces quartiers là étant mort, sa charge fut vivement briguée par le prince d'Orange, les comtes d'Egmont, d'Aremberg, de Bossut et de Lalain, tous capitaines d'un grand mérite; mais Charles qui se connaissait en hommes (9) leur préféra le jeune prince de Savoie dont la bravoure, la fermeté et le génie s'étaient révélés à ses yeux dans plus d'une affaire difficile et périlleuse, et l'investit d'un pouvoir absolu. Le mérite d'Emmanuel-Philibert, âgé alors de 25 ans, était tellement reconnu et apprécié, que loin d'en être jaloux ses compétiteurs se réjouirent du choix qu'en avait fait leur maître.



II

Emmanuel-Philibert commandant en chef et gouverneur des Pays-Bas.

Les armées de Charles-Quint étaient composées de diverses nations, de mœurs et de caractères opposés, souvent indisciplinées et vivant de rapines; elles traînaient à leur suite tout ce qui amollit, qui énerve le courage. Dès que le prince de Savoie se voit à la tête d'une telle armée, il s'occupe sans relâche à rétablir la discipline, à chasser des rangs les lâches, les soldats de mauvaise vie; il purge son armée de tout ce qui peut fomenter le luxe et

la débauche; il a l'œil à tout, à tout il donne, il met ordre, écoutant tout le monde avec bienveillance et ne méprisant les avis de personne. Sa fermeté, son activité lui donnent bientôt une armée mieux disciplinée et moins démoralisée. Mais Hesdin est défendu par le maréchal duc de Bouillon, gouverneur du château, par Charles de Luxembourg, les comtes de Villars et de Dampierre, le duc de Castro, Horace Farnèze, et une foule d'illustres guerriers.

Cette valeureuse noblesse française, excitée par l'exemple de celle qui avait si héroïquement défendu Metz, ne peut, malgré sa courageuse défense, résister à la savante tactique d'Emmanuel-Philibert; après plusieurs sorties et un assaut général meurtrier aux deux parties, la garnison se vit forcée de parlementer. Le prince, humain autant qu'intrépide, écoute leurs propositions et se montre facile. Mais tandis qu'avant de signer il attend les otages promis, un prêtre de la maison de Bouillon, soit par malice et trahison, soit par imprudence, lance une grenade dans le camp des impériaux; trop tôt allumée, elle met le feu aux mines des assiégés, et fait périr beaucoup de monde de part et d'autre. Alors, les impériaux croyant qu'il n'y avait pas de capitulation et que les assiégés usent de ruse et de trahison, font jouer leurs mines, renversent les murailles, montent à l'assaut avec furie, se ren-

dent maîtres de la ville et du château et veulent tout passer au fil de l'épée. Le prince, assuré de la victoire, calme leur fureur, se montre généreux envers les prisonniers, mais la ville fut rasée en 1553.

Ce début fut glorieux. Ce fut là qu'il fit comme chef l'essai de ses talens militaires, qui bientôt le mirent au rang des premiers capitaines de ce siècle [1]. L'année suivante, Henri II fit les derniers efforts pour assembler de bonne heure une armée nombreuse sur les frontières des Pays-Bas : Marienbourg, Bouvines et Dinant tombèrent au pouvoir des Français, parce que Charles-Quint, occupé du mariage de son fils Philippe avec Marie, reine d'Angleterre, ne se trouva pas assez vite en état de leur résister. Il n'avait aucun corps de troupes pour arrêter leurs premières hostilités, et quand il eut rassemblé à la hâte toutes ses forces, son armée se trouva encore bien inférieure à celle de ses ennemis. Mais Emmanuel-Philibert, à qui il en avait donné le commandement, trouva dans sa propre conduite et son activité, des ressources pour suppléer au nombre. Il sut si bien choisir ses postes et observer, sans se compromettre, tous les mouvemens des Français, qu'après les avoir mis hors d'état de l'attaquer et de former aucun siége de conséquence, il les obli-

[1] Robertson, liv. XI.

gea de retourner vers leurs frontières [1], faute de moyens de subsister.

Quoique les fortifications de Bapaume ne fussent point achevées, il eut l'avantage de sauver cette place des mains de Henri II qui l'assiégeait en personne; il en dut la conservation au dévouement, à l'héroïsme d'André Provana, gentilhomme piémontais, qui étant habillé à la Française, traverse le camp ennemi, se jette dans la place et remet au gouverneur d'importans avis sur les moyens de défense, puis s'échappe par une sortie que pratiquent exprès les assiégés et revient rejoindre son maître sain et sauf. Personne n'avait voulu se charger d'une mission si dangereuse.

La joie de cette première victoire et la satisfaction d'avoir déjoué tous les plans, tous les stratagèmes d'un ennemi habile et puissant, furent cruellement troublées par les nouvelles qu'Emmanuel-Philibert, fils tendre et respectueux, reçut et dont il fut extrêmement affligé. Aux brillans et glorieux lauriers qu'il a cueillis viennent se mêler de bien tristes cyprès. Il apprend que Charles III, le Bon, son père, vient de quitter la vie et de lui laisser un trône vide de puissance et autour duquel s'entendent les pleurs de la misère et de la désolation, tandis

[1] *Ibid.*

que ce pieux prince va recevoir au ciel la récompense de ses vertus, de son amour de la justice, et implorer les secours divins pour ses peuples affligés.

Cependant le nouveau duc de Savoie continue de commander l'armée impériale et donne partout des ordres pleins de prévoyance, afin de mettre en état de sûreté toutes les places des Pays-Bas, contre les armées françaises commandées par le connétable, le duc de Guise et le Roi qui s'était porté lui-même à la frontière. En même temps, il envoie en Italie son dévoué serviteur Provana, pour s'assurer du véritable état de ses affaires et y pourvoir en tout ce qu'il était possible de faire ; puis il accompagna en Angleterre son cousin-germain, Philippe d'Espagne, qui allait épouser la reine Marie. Cette reine décora de l'ordre de la Jarretière le vainqueur d'Hesdin.

A son retour à Bruxelles, le duc de Savoie retrouve l'empereur qui, par lettres-patentes du 15 juillet 1554, lui donne avec les plus glorieux éloges l'investiture du duché de Savoie, de la principauté du Piémont et de tous ses autres états, confirmant le 15 août suivant, à Augsbourg, tous les priviléges qu'il avait accordés au duc Charles-le-Bon, à la diète de Worms.

Après l'affaire de Renty, où son Altesse Royale s'exposa aux plus grands périls comme un simple

soldat, elle reçut la charge de rebâtir et de fortifier Hesdin. Cette commission fut exécutée avec tant d'activité, tant d'art et de science, dans un autre endroit plus favorable, que quelques mois suffirent pour mettre la nouvelle place en état de défense. Il ajoute à l'ancien nom la devise de Savoie F. E. R. T., et l'appelle Hesdin-Fert, afin de perpétuer la mémoire de son fondateur. Environnée d'un bon fossé et d'une bonne contrescarpe, avec des demi-lunes, et protégée par d'autres travaux du côté où il n'y a point de marais, la nouvelle ville présenta un hexagone régulier, flanqué de six bastions royaux. Vauban se plaisait à reconnaître qu'un homme supérieur avait présidé au choix de la position et aux fortifications de cette place (10).

Pendant que s'opéraient ces travaux, la vie du duc de Savoie fut tout-à-coup exposée au plus grand danger. Il avait dans son armée environ quatre mille reîtres sous les ordres du comte de Waldeck. Ces reîtres, impatiens de toute discipline, faisaient au mépris des édits, à son insu, des courses dévastatrices indistinctement sur les pays amis et ennemis. Un jour, Emmanuel-Philibert rencontre Waldeck au moment où il revenait de marauder à la tête des siens. Il l'en reprend vivement. Le comte, enflé d'une sotte et barbare arrogance, non seulement répond insolemment, mais furieux, porte la

main à son pistolet de selle, le prend et le dirige sur son général. Le duc de Savoie qui l'avait vu changer de couleur et n'avait perdu aucun de ses mouvemens, plus prompt que l'éclair saisit le sien, prévient le comte et lui fait sauter la cervelle en tête de sa troupe stupéfaite. La discipline militaire si violemment outragée et vengée avec la promptitude de la foudre, le duc de Savoie fit faire au comte d'honorables funérailles, combla son fils de bienfaits, lui tint toujours lieu de père et ne perdit jamais le souvenir de la triste nécessité où le mit la fureur d'un subordonné, d'ôter la vie à un homme ailleurs que sur le champ de bataille.

Les fureurs de la guerre s'étant ralenties et aucune affaire ne se présentant sérieuse dans la Flandre, Emmanuel-Philibert, du consentement de l'Empereur, partit secrètement et déguisé pour aller en Italie donner des ordres au peu de places qui lui restaient et des instructions favorables au soulagement de ses sujets. De retour à Bruxelles, le duc de Savoie éprouve un vif déplaisir de la double abdication de Charles-Quint, parce qu'elle retardait indéfiniment ses justes espérances sur son rétablissement dans l'héritage de ses pères.

Cependant Philippe II sentant qu'il fallait dans la Flandre, si voisine de la France et où celle-ci allait porter toutes ses forces, un capitaine vigilant,

habile, actif, et qui sût imposer aux esprits, nomma le duc de Savoie gouverneur des Pays-Bas. Revêtu de cette nouvelle charge, Emmanuel-Philibert se retrouve comme dans son élément ; il y a encore là travaux à supporter et gloire à acquérir, et tandis qu'en Piémont ses affaires personnelles vont de mal en pis par l'incurie du marquis Pescaira, espagnol, S. A. organise en Flandre une armée pour entrer en France. Aimé des soldats qui se plaisent à se raconter ses brillans faits d'armes et les soins qu'il prend d'eux-mêmes, respecté et estimé des officiers dont il facilite les succès et fait valoir les services, c'est à qui servira sous ses ordres, il n'a que l'embarras du choix ; il eut donc rapidement mis sur pied une brillante armée. Philippe II, peu avide de gloire militaire, lui en donne le commandement, et va se fixer à Cambrai pour attendre et pour suivre les événemens.

A la tête d'une armée de trente mille hommes de pied, de douze mille chevaux, et de huit mille pionniers, le duc de Savoie ouvre la campagne par un trait d'habileté qui justifie le choix de Philippe, et montre une telle supériorité de talent sur les généraux français qu'on peut facilement prévoir ses succès dans ses opérations ultérieures. D'abord il indique le rendez-vous général de ses troupes dans un endroit bien éloigné du pays où il se propose de

porter le théâtre de la guerre ; la France se tient sur le qui vive. Après avoir laissé quelque temps ses ennemis en suspens et incertains sur ses intentions, il les fatigue, les désoriente par ses marches et contre-marches rapides ; tandis qu'ils le croient d'un côté il paraît d'un autre et les trompe si complétement qu'enfin les Français restent persuadés que son projet est de porter tous ses efforts sur la Champagne et de pénétrer en France par ce côté-là. Henri II fait ses préparatifs pour l'y bien recevoir, y dirige son armée, renforce les garnisons, mais affaiblit celles des autres places frontières.

Emmanuel-Philibert qui faisait le siége de Rocroy sous les murs duquel il déployait, comme à plaisir, toutes ses forces, et faisait tracer un camp fortifié, voyant le succès de ses manœuvres, tourne tout-à-coup à droite par un mouvement aussi rapide qu'imprévu, s'avance à grandes journées en Picardie et envoie sa cavalerie, qui est nombreuse et pleine d'ardeur, investir Saint-Quentin, capitale du Vermandois. Cette place, regardée comme l'une des plus fortes, était d'une très grande importance, parce que entre elle et Paris on trouvait très peu de villes fortifiées, encore étaient-elles de très faible résistance, et que sa perte ouvrait aux ennemis un passage dans le cœur du royaume. L'amiral de Coligny, officier d'un rang si distingué

et d'une si belle réputation militaire, gouverneur de la province où se trouve la ville assiégée, vient, malgré l'imminence du danger, se joindre à la garnison. Tout ce que le talent, l'art et l'expérience peuvent suggérer de moyens de défense, est employé par Coligny, admirablement secondé par la garnison et la bourgeoisie déterminées à se défendre jusqu'à la dernière extrémité; cette circonstance retarde la prise de cette ville; cependant le siége se presse avec vigueur. Coligny sent qu'il ne pourra pas résister long-temps et en donne avis au connétable de Montmorency son oncle, qui était à La Fère à la tête de l'armée française. Le connétable, qui apprend en même temps que dix mille Anglais commandés par le comte de Pembroke viennent de se joindre à l'armée flamande, s'avance aussitôt vers Saint-Quentin pour sauver une place d'une si grande importance et tirer son neveu de la position dangereuse où l'a fait s'exposer l'amour de la patrie. D'Andelot, frère de l'amiral, marche à l'avant-garde à la tête d'un corps d'élite, avec ordre de se jeter dans la place; ce corps est coupé; d'Andelot avec un petit nombre parvient à son but, se jette dans la place, le reste est taillé en pièces.

Emmanuel-Philibert, sans perdre un moment de vue le Connétable qui, dès le matin du 10 août 1557, s'avançait toujours pour exécuter son plan,

le laisse venir si près du camp des Flamands qu'il se trouve dans l'impossibilité de se retirer sans dommage. Montmorency s'aperçoit enfin qu'il s'est trop engagé, il ordonne et exécute sa retraite en bon ordre; mais le duc de Savoie qui, dès le commencement, avait vu la faute de son adversaire, et qui avait à son insu fait occuper des positions favorables, n'attendait que ce mouvement rétrograde.

Ce moment venu, et avec le talent et la présence d'esprit d'un grand capitaine, il se dispose soudain à en profiter, divise son armée en trois parties: donne au comte d'Egmont le commandement de l'aile droite; celui de l'aile gauche, aux ducs Ernest et Henri de Brunswick; trace à chacun la conduite qu'il doit tenir, leur tend la main, reçoit d'eux la parole militaire de ne rien entreprendre sans ses ordres et va se placer à la tête du centre de bataille.

Il va donner le signal du combat; ses autres officiers veulent l'en dissuader; mais connaissant leurs secrètes pensées, il leur dit: *Eh bien! pour ma décharge donnez-moi votre avis par écrit.* Ils s'empressent de le faire, il le reçoit et le met au fond de sa poche; alors d'une voix élevée il s'écrie: *en bataille; sonnez, trompettes!* Puis se tournant vers les capitaines espagnols: *Messieurs, si je réchappe de la bataille, je rendrai compte de mon procédé à S. M. C.; si j'y demeure, elle n'aura pas à se plain-*

dre de moi qui aurai payé de ma personne. Tous ses préparatifs faits, toutes ses mesures prises, il s'adresse à son armée et enflamme tous les courages par cette courte et vive allocution : *Soldats, vous avez vaincu à Ingolstad, remporté les dépouilles opîmes à Pavie et Mulhberg; Térouenne et Hesdin sont tombées sous vos coups; Vétérans de Charles-Quint, vous ne démentirez point aujourd'hui la valeur qui vous a immortalisés dans ces grandes journées. Comte d'Egmont, ducs de Brunswick, j'ai votre parole, vous n'agirez que par mes ordres. — Nous jurons d'y être fidèles.* A ces mots qui dictaient à chacun son devoir, Emmanuel-Philibert s'élance l'épée à la main et avec impétuosité sur les ennemis qui d'abord font bonne contenance. Il ordonne au comte d'Egmont de tomber sur l'arrière-garde française avec toute la formidable cavalerie flamande ; celle-ci l'attaque en queue et sur les deux flancs; bientôt tout y est en désordre, en un instant la gendarmerie qui faisait la force et l'orgueil des armées françaises, plie et s'enfuit de toutes parts avec précipitation.

Cependant de ses regards et de son autorité Montmorency, toujours digne du grand nom qu'il porte, retient encore rangée autour de la bannière de France l'infanterie qui continuait sa retraite en bon ordre ; mais quelques pièces de canon avancées rapidement et pointées à propos sur

le centre et en tête de ses colonnes serrées, y portent le désordre et la confusion. A la voix d'Emmanuel-Philibert la cavalerie de Flandre renouvelant alors ses attaques, charge vigoureusement l'armée ennemie et en rompt les rangs; la déroute est générale; la défaite, complète; et la victoire, gagnée[1].

Le Connétable, désespérant de ramener la fortune et ne voulant pas survivre à un si funeste désastre, se jette visière baissée, l'épée à la main, au milieu des bataillons espagnols et cherche à vendre chèrement sa vie. A ses coups terribles, à ses armes, Emmanuel-Philibert le reconnaît de loin; il ordonne, et des officiers flamands l'entourent pour le sauver de la fureur des soldats espagnols; couvert de dangereuses blessures, épuisé par la perte de son sang, Montmorency est forcé de rendre au duc de Savoie la glorieuse épée de Connétable de France[2].

La noblesse française soutint la réputation de son antique vaillance, fit des prodiges, mais ne put que prodiguer les flots de son généreux sang. Le duc d'Enghien, de la maison de Bourbon, huit cents gentilshommes, huit à dix mille hommes,

[1] C'est ce moment qu'aurait choisi, selon nous, M. Marochetti pour représenter son héros. Voir aux notes : *Description du monument.*

[2] Ceci forme le sujet d'un des bas-reliefs du monument.

restèrent sur le champ de bataille ; le Connétable de France et son fils, les ducs de Montpensier, de Longueville, de Mantoue, le maréchal de Saint-André, plusieurs officiers de distinction, quatre cents autres gentilshommes des plus nobles familles, et quatre mille hommes, furent faits prisonniers. Trois cents chariots de guerre, toute l'artillerie, moins deux pièces, soixante drapeaux, cinquante cornettes, tous les bagages, les tentes, les vivres, tout tomba au pouvoir du vainqueur qui ne perdit que quatre-vingts hommes et deux officiers. Quelques jours après, la place de Saint-Quentin, quoique vaillamment et savamment défendue par l'amiral de Coligny, la garnison et la bourgeoisie, tous pleins de patriotisme, dut succomber sous la tactique du vainqueur d'Hesdin et d'Anne de Montmorency. L'amiral de Colligny fut fait prisonnier sur la brèche (11).

Emmanuel-Philibert, qui avait dominé, maîtrisé la jalousie des officiers espagnols et les événemens pendant cette grande journée, qui avait déployé tout à la fois et les talens d'un grand capitaine, et l'intrépidité d'un valeureux soldat, ne se montra pas moins grand après la victoire ; il fit reconnaître les morts et leur fit rendre convenablement les derniers devoirs. La dépouille mortelle du duc d'Enghien, prince du sang, reçut tous

les honneurs militaires dus à son rang et fut reconduite en France avec l'appareil qu'exigeait sa noble origine. S. A, avait reçu dans sa tente avec les plus hautes marques de distinction, le connétable de Montmorency, le duc de Montpensier, le duc de Longueville, et le maréchal de Saint-André, auxquels il fit prodiguer tous les soins, ainsi qu'aux autres prisonniers.

Le fils de Charles-Quint, qui pendant le combat s'était tenu sous sa tente, loin du champ de bataille, y accourt aussitôt après : le vainqueur s'avance au devant du roi et se baisse pour lui baiser les mains ; Philippe s'y refuse et s'empresse de lui dire : *Mon cousin, c'est moi qui dois baiser les vôtres qui viennent de me procurer une victoire si grande et si glorieuse, et qui nous coûte si peu de sang* (12).

Cette journée ne fut pas moins fatale à la France consternée que celles de Crécy et d'Azincourt ; elle leur ressemble encore et par la promptitude de la défaite (moins de quatre heures), et par le nombre des officiers de distinction pris ou tués, et par la perte légère du côté des vainqueurs, et enfin par l'épouvante qu'elle répandit dans tout le royaume. Plusieurs habitans de Paris quittèrent leurs foyers qu'ils croyaient déjà voir au pouvoir de l'ennemi, et passèrent au midi de la Loire. Henri II accourt dans sa capitale, console, ranime par sa présence

ceux qui sont restés; fait réparer les fortifications de Paris, et se prépare à le défendre contre l'attaque à laquelle il s'attend.

Cependant dans le conseil de Philippe II on délibère sur le parti le plus avantageux à tirer de la victoire. Emmanuel-Philibert, secondé des plus habiles officiers qui s'étaient formés sous Charles-Quint, opine qu'il faut rapidement marcher sur Paris : il démontre qu'il n'y a pas de corps de troupe qui puisse s'opposer à leur marche; qu'aucune ville forte ne peut la retarder; que d'ailleurs l'étonnement et la terreur que la déroute complète de l'armée française avait partout jetés dans le peuple, sont des moyens dont il faut profiter pour arriver sans obstacle sérieux jusqu'à Paris, et s'en emparer avant qu'on y ait organisé des moyens de résistance; qu'une fois maître de la capitale, le Roi dicterait la paix à son gré. Mais soit prudence de la part de Philippe, fondée sur ce principe qu'il ne faut jamais pousser à bout un grand peuple, homogène dans l'amour et la défense de sa patrie, soit plutôt que l'orgueilleuse fierté du fils de Charles-Quint fût blessée de l'éclat d'une gloire qu'il n'avait pas eu le courage d'acquérir; soit enfin que sa politique ombrageuse craignît qu'Emmanuel-Philibert, en recueillant de nouveaux lauriers, ne profitât de la gloire de ses armes pour

recouvrer la partie de ses Etats que les Français occupaient, l'avis du duc de Savoie ne fut point suivi. Toutefois, le vieil empereur, au fond de sa retraite des hiéronymites de Saint-Just, s'était empressé de demander au courrier qui lui vint annoncer cette victoire : *Mon fils est-il à Paris?* Sur sa réponse négative : *Mon fils a commis la faute que moi-même j'ai commise après la bataille de Pavie : sa victoire, comme tant d'autres, ne rapportera pas d'avantages décisifs.*

A la voix de son roi la France s'était levée comme un seul homme ; toutes les bourses s'étaient spontanément ouvertes, aucun sacrifice n'avait coûté.

A la vue des Français qui, rapidement revenus de leur abattement, s'enflammaient de l'ardeur la plus noble et la plus énergique ; à la vue des habitans des villes ouvertes et des campagnes accourant de toutes les provinces pour défendre leur patrie en danger ; à la vue du duc de Guise appelé d'Italie et s'avançant à la frontière avec une armée florissante et formée comme par enchantement ; Emmanuel-Philibert, plein de surprise, appréciant bien ce qu'avait de patriotique, d'élevé, de sublime ce concours spontané, laisse échapper ces mots bien flatteurs dans la bouche d'un adversaire : *Le Français est le meilleur peuple du monde.*

Ne devant pas porter ses armes victorieuses au

sein de la France, le duc de Savoie se rend maître des places de Ham, de Noyon, de Chaulne et de Ribemont, fortifie Saint-Quentin, pourvoit à toutes les places de la frontière, et se rend à Bruxelles où l'avait devancé Philippe II, et y reçoit les honneurs et les éloges dus à sa valeur et à ses talens militaires.

Emmanuel-Philibert avait déployé, à la tête des armées, les talens d'un grand capitaine par la savante conception de ses plans et leur active exécution; la bravoure d'un grand guerrier, par son intrépide courage; et les qualités d'un héros par cette haute intelligence qui, toujours de sang-froid et maîtresse d'elle-même, prévoit, calcule et domine les événemens incertains des combats. Sur le champ de bataille il venait de conquérir l'épithète de *Maximus*; sous la tente il va acquérir la vertu héréditaire, qui bien souvent s'unit et brille avec la première dans sa Maison; il sera aussi appelé *Optimus*. Rappelons que dans ce temps-là encore, tout prisonnier devenait la propriété du vainqueur; que Philippe II avait abandonné à son général tout le butin; et que ce général était un prince pauvre, dépouillé de tous ses états en majeure partie par la France qui les retenait injustement. Le duc de Savoie se fait présenter la liste de tous les prisonniers avec leurs noms et qualités; il retient tous les gentilshommes et ayant fortune,

et ne les renvoie qu'après qu'ils se sont rachetés ; il en retire cinq cent mille écus qu'il distribue en majeure partie à ses soldats, à titre de gracieuse récompense. Des raisons d'état et de politique lui font retenir prisonnier le connétable de France ; mais quant aux autres, au nombre de plus de quatre mille, tout d'abord, et sans attendre la fin des hostilités avec un pays spoliateur, il les renvoie sans rançon dans leurs foyers, ainsi que les artisans et les laboureurs. Par cette générosité extraordinaire dans de pareils temps et de pareilles circonstances, ce prince montre bien sa grande âme et force à la reconnaissance ceux-là qu'il avait forcés à l'admiration.

La France dont il semblait augmenter les forces par ces renvois généreux, entonne bientôt des chants de victoire. Le duc de Guise veut signaler son généralat par une action d'éclat et qui confirme tout à la fois et la confiance extraordinaire que son roi met en lui, et les espérances que ses compatriotes ont conçues de ses talens. Il concentre à Compiègne, dans l'automne, toutes les troupes qu'il peut réunir, et jouant à son tour de l'Emmanuel-Philibert, il laisse les ennemis incertains du lieu où il portera la guerre, à l'ouverture du printemps suivant ; en attendant il menace successivement plusieurs villes des frontières flamandes, puis li

part tout-à-coup au milieu d'un hiver rigoureux; se dirige rapidement sur Calais qu'il investit le premier janvier 1558; pousse les opérations d'attaque avec une célérité telle qu'il ne laisse ni aux Anglais le temps de secourir la place par mer, ni à Philippe celui de l'attaquer par terre; et cette ville, qui, défendue par les Français, avait résisté une année aux attaques incessantes du premier capitaine de son siècle, Edouard III, et à toutes les horreurs de la famine; qui depuis deux cent dix ans était restée aux Anglais qui n'avaient cessé de la fortifier; cette ville enfin qui passait tellement pour imprenable que les Français n'avaient pas entrepris de la recouvrer pendant tout ce temps, retombe en leur pouvoir après huit jours de siége. Cette audacieuse entreprise, exécutée avec un rare bonheur, met le comble à la brillante réputation militaire que le duc de Guise avait déjà acquise par sa belle défense de Metz.

Calais était abondamment fourni de toutes les munitions et de tous les approvisionnemens nécessaires à une place de guerre aussi importante. Seul dépôt de tout le commerce entre l'Angleterre et les Pays-Bas, cette ville renfermait de grandes richesses : tout tomba dans les mains du vainqueur qui ne garda rien pour lui et distribua tout à son armée. Puis, avec la rapidité de l'éclair il court

s'emparer de Guines et du château de Ham dont les garnisons n'opposent qu'une faible résistance. Après ces rapides et brillans exploits, le duc de Guise organise les nouvelles acquisitions qu'il vient de faire pour sa patrie qu'il a vengée. A l'exemple d'Edouard III qui avait fait place nette de Français, il chasse de Calais tous les Anglais, et livre leurs maisons et tout ce qu'elles renfermaient aux Français dont il repeuple cette ville. Il y met bonne garnison commandée par un chef expérimenté, vient recevoir, au milieu des fêtes les plus somptueuses, les justes honneurs et les éloges qu'il s'est acquis, et assiste avec bonheur au mariage de Marie Stuart, reine d'Ecosse, sa nièce, avec François, dauphin de France.

Ces fêtes terminées le vainqueur de Calais est de nouveau mis à la tête des armées avec un pouvoir illimité; il donne à Thermes, gouverneur de Calais, et qui vient de recevoir le bâton de maréchal, une division de quinze mille hommes et le charge d'aller piller la Flandre-Occidentale, afin d'y attirer par ses brigandages l'attention de l'ennemi tandis qu'il ira lui-même assiéger Thionville et s'en rendre maître. Thermes n'exécute que trop fidèlement les ordres qu'il a reçus. Tout ce que le génie de la violence, de la rapine, de l'incendie et de la dévastation, excité par celui de la vengeance

peut inspirer, fut exercé par les Français sur les malheureux Flamands de la frontière, qui demandèrent un vengeur au ciel irrité de tant d'atrocités. Tandis que ces choses se passaient en France et que l'armée de Thermes se gorgeait de rapines et s'énervait dans les excès de l'abondance, le duc de Savoie n'était point resté dans le repos; il savait que, malgré la discipline sévère qu'il avait introduite dans ses troupes, les soldats qui les formaient ne s'étaient abstenus en France ni de pillage ni de rapines; il savait que le soldat maraudeur est toujours mauvais soldat, et que riche de déprédations, il s'appauvrit de courage; il savait enfin que ceux qui s'étaient enrichis à la campagne de Saint-Quentin avaient par masses quitté les drapeaux. Pour soutenir noblement la nouvelle lutte qui se prépare, il cherche à prévenir ces inconvéniens en façonnant ses troupes à une meilleure discipline.

Pendant les quartiers d'hiver, il ne se passe pas de jour qu'il n'examine avec soin chaque partie du service; il supprime, il écarte tout ce qui peut amollir et énerver les courages et accoutumer à la fainéantise; il diminue considérablement et fixe le nombre des valets d'officiers et autres gens qui vont sans armes à la suite des troupes; pour tenir ses soldats toujours en haleine, il augmente le nom-

bre des postes, veut que chaque poste soit nombreux; que les sentinelles se relèvent à toutes les heures; que les patrouilles soient très fréquentes et que chaque soldat se tienne prêt à se mettre en marche au premier signal. Au sortir de l'hiver il fait le dénombrement de ses troupes, les passe souvent en revue, fait de nouvelles levées qu'il a soin de faire instruire sur le même plan, pourvoit à tout, et se prépare à soutenir dignement la nouvelle campagne et sa réputation acquise.

Partageant ses troupes bien disciplinées en deux corps d'armée comme viennent de le faire les ennemis, le duc de Savoie se réserve de se rencontrer avec le duc de Guise, qui s'était avancé dans le duché de Luxembourg, et d'essayer de le donner pour compagnon de captivité au Connétable de France.

Philippe II avait en Flandre plusieurs grands capitaines, hommes de courage et d'expérience, Emmanuel-Philibert choisit parmi eux pour l'opposer au maréchal de Thermes, le comte d'Egmont, personnage d'une grande naissance et de talens reconnus, qu'il avait toujours eu sous ses ordres depuis la prise de Térouenne, et qui lui avait fourni tant de preuves d'habileté, de valeur et de fidélité à Saint-Quentin; il lui donne le commandement du deuxième corps d'armée, lui trace son plan de campagne, en lui recommandant surtout

de se tenir sur ses gardes. De Thermes et d'Egmont étaient à la tête chacun d'une armée de douze mille fantassins et d'environ deux mille chevaux ; ils jouissaient tous les deux d'une égale réputation militaire, mais ils n'eurent ni la même prudence ni le même bonheur. Le maréchal après avoir pris et pillé Dunkerque, s'avance chargé de dépouilles qu'il traîne à sa suite le long de la mer, vers Newport où il trouve peu de résistance mais beaucoup de butin encore ; il semble peu s'inquiéter, au gré de ses désirs, des desseins des ennemis qu'il croyait plus éloignés qu'ils ne l'étaient ; d'Egmont, au contraire, instruit de tout par ses éclaireurs, laisse derrière lui ses gros bagages et sa grosse artillerie qui continuent de marcher, et s'avance rapidement et en silence sur sa gauche pour couper la retraite des Français qui l'avaient commencée mais qui l'exécutaient avec lenteur et péniblement embarrassés qu'ils étaient du butin qu'ils avaient fait. Après cinq jours d'une marche dans des chemins difficiles, d'Egmont se montre tout-à-coup en avant des Français et les attaque bientôt avec la plus grande impétuosité. Cependant le maréchal de Thermes avait eu le choix du champ de bataille et s'était posté avantageusement dans un angle formé par la mer et l'embouchure de la rivière d'Aa. Il forme de toute son infan-

terie un seul bataillon carré dont il protège trois côtés par la cavalerie et le quatrième par les bagages et l'artillerie. D'Egmont qui vient de recevoir à propos, d'Emmanuel-Philibert, un renfort considérable sans lequel il aurait été imprudent d'accepter le combat, voit les dispositions de son adversaire, partage les siens en trois corps; chaque corps est appuyé de cavalerie, il se réserve celui du centre, et adresse à son armée cette allocution brève et énergique.

« Soldats, songez qu'Emmanuel-Philibert est ici présent, il vous contemple; montrez sous mon commandement la même discipline, la même vaillance que vous avez montrée sous ses yeux à Hesdin, à Saint-Quentin. Soldats! montrez-vous dignes de lui, dignes de vous-mêmes. »

A ces mots il attaque en même temps avec vigueur les trois premiers côtés de l'ennemi. Le premier choc contre la phalange française est terrible; cette phalange reçoit les Espagnols avec beaucoup de fermeté et combat avec vaillance, mais la cavalerie française plus vivement attaquée par celle de Flandre, plie, cède et s'enfuit devant ses efforts redoublés. Cette fuite qui laisse la phalange à découvert, permet à une partie des escadrons victorieux d'en attaquer le quatrième côté. C'est là qu'a lieu un horrible carnage de Français qui cher-

chent avant tout à sauver leur butin. La phalange attaquée de tous les côtés fait des prodiges de valeur; deux fois rompue et deux fois rétablie, elle tient, par son héroïque opiniâtreté, long-temps la fortune incertaine. Le vieux maréchal de Thermes se multiplie, il est partout, faisant fonctions de soldat et de capitaine, mais il faut céder; l'armée française est taillée en pièces; les paysans flamands accourent de tous côtés et se montrent sans pitié, pour se venger des ravages et des cruautés exercés sur leur pays; tout ce qui ne tombe pas sous le fer est fait prisonnier. Le maréchal, couvert de glorieuses blessures, et un très grand nombre d'officiers de distinction tombent au pouvoir du vainqueur, ainsi que l'immense butin que les vaincus avaient fait auparavant.

Cette journée, si malheureuse encore pour la France, eut lieu le 8 juillet 1558, et fut, par allusion à celle de Saint-Quentin, appelée *le retour de la foire de Saint-Laurent*.

Le comte d'Egmont se couvrit de gloire et acquit une grande réputation de science militaire, de courage et de prudence; mais les plus beaux rayons de cette gloire et de cette réputation durent être reportés sur le général en chef qui l'avait choisi et instruit de tout; qui avait tout prévu, tout organisé, tout dirigé, et sur qui

reposait toute la responsabilité de cette guerre. Aussi Philippe II voulut-il que, suivant le droit de la guerre, tout le butin fait et toute l'artillerie prise sur l'ennemi appartinssent au duc de Savoie, ainsi que tous les prisonniers. Emmanuel-Philibert se montra envers ceux-ci aussi généreux, aussi humain et aussi libéral qu'il avait été envers ceux qu'il avait faits en Picardie; de tout le butin il ne garda pour lui que les drapeaux et les étendarts pris dans cette journée (13) et qu'il envoya avec ceux de la journée de Saint-Quentin à l'église de Notre-Dame de Nice.

La victoire de Gravelines obligea le duc de Guise d'abandonner ses projets sur le duché de Luxembourg et d'accourir en toute hâte au secours de la Picardie où le comte d'Egmont, après avoir repris Dunkerque, avait déjà pénétré jusqu'aux portes de Doullens en jetant partout la terreur.

La France concentre en Picardie quarante mille hommes. Emmanuel-Philibert et le comte d'Egmont se réunissent; le duc de Savoie commande alors en chef une armée de trente mille hommes de pied et quatorze mille chevaux. Il a sous ses ordres les princes d'Orange et de Sulmone; les deux ducs de Brunswick; les ducs d'Albe, d'Arschot, de Parme, d'Atry, de Policastre, de Franqueville et de Villàhermosa; les comtes d'Egmont,

de Mansfeld, de Rennebourg, de Schwartzemberg, d'Arcos et autres officiers de marque et de mérite; son camp est assis sur les bords de la rivière de l'Authye. Les Français ont le leur sur ceux de la Somme ; une belle plaine de cinq lieues, propre à une grande bataille, les sépare. Les deux rois sont venus se mettre à la tête de leurs armées, tout est prêt pour un combat décisif qui doit donner à l'un des rivaux la prépondérance et le droit de faire la loi en Europe.

Mais quoique l'un et l'autre soient maîtres de terminer ainsi la guerre, ils ne peuvent se résoudre à livrer un intérêt si important au hasard d'une seule bataille. Les désastreuses journées de Saint-Quentin et de Gravelines sont trop récentes pour être oubliées; et le danger d'en venir aux mains avec les mêmes troupes, commandées par les mêmes généraux qui ont triomphé deux fois des armées françaises, inspire à Henri II une réserve qui ne lui est pas ordinaire ; il désire vivement d'ailleurs se voir délivré du fardeau et des embarras de la guerre afin de pouvoir porter toute son attention et d'employer toute la force de son gouvernement à combattre les hérésies que les novateurs répandaient avec une effrayante et une inquiétante rapidité à Paris et dans les provinces. D'un autre côté Philippe II naturelle-

ment ennemi de toute opération militaire qui demandait de la hardiesse, penchait toujours vers les mesures les plus prudentes, et il ne voulait rien hasarder contre un général aussi heureux que le duc de Guise; le fils de Charles-Quint soupirait même après la paix, parce qu'il brûlait du désir de quitter le ciel brumeux et froid de la Flandre, et de retourner en Espagne: accoutumé dès son enfance au climat doux et aux mœurs de ce pays, il y était attaché par une si forte prédilection, qu'il se trouvait malheureux dans toute autre partie de ses états.

Les deux monarques, comme par un accord mutuel, se tiennent sur la défensive et se fortifient avec activité dans leurs camps, évitant avec soin toute espèce d'escarmouche ou d'engagement qui pourrait amener une action générale dont le résultat, peut-être partagé, n'aurait point terminé la guerre. Cependant les royaumes d'Espagne et de France sont depuis cinquante années engagés dans des guerres continuelles qui ont coûté des sommes immenses, sans produire aucun avantage bien considérable à aucun des deux partis. Après des efforts extraordinaires et continus, auxquels les peuples de l'Europe n'étaient point accoutumés avant la rivalité de Charles-Quint et de François Ier, les deux nations épuisées ne sentent pas moins

vivement le besoin du repos pour rétablir leurs forces, et ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'elles fournissent à leurs souverains les subsides nécessaires pour continuer les hostilités. Ainsi les dispositions personnelles des deux rois s'accordent bien avec celles de leurs peuples, mais ces désirs de paix quoique bien sentis n'osent se révéler au dehors. On craindrait, en les manifestant, de montrer quelque faiblesse ou de paraître moins puissant que son adversaire; on recevrait avec un secret plaisir les premières avances; si elles étaient faites on les écouterait volontiers.

Cependant les gentilshommes français prisonniers en très grand nombre en Belgique, sont désireux de respirer l'air natal et de revoir le sol de la patrie; ils s'entretiennent des avantages de la paix, portent leurs vœux à Montmorency qui supportait avec d'autant plus de douleur les fers de sa captivité, qu'il voyait croître de jour en jour au détriment du sien, l'ascendant et le pouvoir des Guise; le connétable entretient le duc de Savoie des bienfaits de la paix. Sur sa parole Montmorency vient en conférer avec son roi qui est en même temps son ami.

Christine de Danemark, douairière de Lorraine, dépouillée du gouvernement de ses états et de la tutelle de son fils, tandis qu'il était élevé à la cour

de France, sollicitait vivement Philippe II de faire cesser les hostilités; Emmanuel-Philibert, qui voyait aussi avec un amer déplaisir ses états aux mains des étrangers, joint ses instances à celles de cette princesse, qui, par l'entremise du cardinal de Lorraine, obtient d'Henri II que des commissaires français se réuniraient à ceux d'Espagne dans l'abbaye de Cercamp, près d'Amiens. Une trève y est d'abord conclue, et le licenciement des mercenaires décidé dans les premières conférences que vint interrompre la mort inopinée de Marie, reine d'Angleterre, dont les ambassadeurs assistaient à Cercamp. Mais elles furent reprises quelque temps après à Cateau-Cambresis. Les négociateurs furent :

1° Pour la France, le cardinal de Lorraine, le Connétable, le maréchal de Saint-André, l'évêque d'Orléans, Jean de Morvillier, et Claude de l'Aubépin, secrétaire d'état.

2° Pour l'Espagne, Ferdinand de Tolède, duc d'Albe; le prince d'Orange; Gomez de Sylva, comte de Mélitto, et Perrenote de Grandvelle, évêque d'Arras.

3° Pour la Savoie, Thomas de Langusque, comte de Stroppiane, et Pierre Maillard du Boschet, maître-d'hôtel de S. A.

Les prétentions de la France sur les États de la

maison de Savoie, firent d'abord naître des obstacles qui paraissaient insurmontables. Ses ambassadeurs prétendirent que François Ier les avait conquis par une juste guerre, et que, dans tous les cas, il fallait régler les droits de Louise, sa mère. Les ambassadeurs d'Espagne et ceux de Savoie exigeaient que tous les états de S. A. lui fussent rendus dès à présent, purement, simplement, et sans aucune restriction. Le débat était vif de part et d'autres, et faillit tout rompre. Mais on trouva un expédient; Philippe II en fit part lui-même au duc de Savoie, qui, désireux de rentrer dans ses états, y consentit. Enfin, après bien des incidens la paix générale est conclue et signée à Cateau-Cambresis, le 3 avril 1558, par les soins, l'ascendant et l'esprit de conciliation d'Emmanuel-Philibert et du connétable de Montmorency qui, tous les deux, connaissaient parfaitement les secrètes dispositions des deux rois, et jouissaient, chacun, de leur entière confiance.

Le traité, signé par tous les négociateurs, est présenté au duc de Savoie qui le reçoit sous sa tente dans son camp, sur les bords de l'Authye. (Cette présentation fait le sujet d'un des bas-reliefs du monument. Le comte de Stroppiane lit le traité; derrière lui est le connétable de Montmorency, dans le fond sont les autres ambassadeurs.)

Les principaux articles du traité conclu entre la France, l'Espagne et tous les autres souverains de l'Europe, furent entre autres : « 1° que Marguerite « de France, fille de François Ier et sœur du roi, « épouserait Emmanuel-Philibert, duc de Savoie ; « 2° que le duché de Savoie, la principauté de Pié- « mont, le pays de Bresse, et tous les autres terri- « toires précédemment soumis aux ducs de Savoie, « seraient rendus à Emmanuel-Philibert, immé- « diatement après son mariage avec Marguerite de « France : à l'exception cependant des villes de « Turin, de Quiers, de Pignerol, de Chivas et de « Villanova, dont Henri resterait en possession « jusqu'à ce que ses prétentions sur ces places, du « chef de sa grand'mère Louise de Savoie, eussent « été jugées et décidées en justice réglée. »

Immédiatement après la conclusion de ce traité, le duc de Savoie envoie en France le comte de Stroppiane, pour complimenter le roi et la princesse Marguerite ; fait régler à Rome et à la cour impériale les promesses de mariage qui avaient été faites, depuis plusieurs années, à Madeleine d'Autriche, fille de Ferdinand ; obtient du pape les dispenses nécessaires pour contracter l'alliance que *le bien de ses affaires et la conjoncture de la paix générale l'ont déterminé et le déterminent d'accepter*, puis se rend à la cour de France, accompagné

de cent gentilshommes richement équipés; à leur tête sont le prince d'Orange et les ducs de Brunswick. Tous les princes et grands seigneurs de la cour vont à sa rencontre. Henri II descendit l'escalier du Louvre et vint recevoir, avec une joie extraordinaire, ce jeune héros, dont les exploits avaient si souvent troublé son repos, et dont il regardait l'alliance comme honorable pour la couronne de France. Le mariage se fit aux termes des conventions, le 9 juillet 1559. En même temps, le duc de Guise reçut lettres-patentes de son souverain pour restituer à S. A. ses états en deçà et au delà des Alpes. Emmanuel-Philibert chargea le comte de Chalant, maréchal de Savoie, de prendre en son nom possession des premiers. Amé de Valpergue, comte de Mazin, fut chargé d'aller prendre celle du Piémont.

On sait quel funeste accident changea en deuil les brillantes fêtes qui avaient été préparées : cet accident coûta la vie au roi Henri. Cette mort ne changea rien à ce qui avait été fait et convenu, en ce qui restait à exécuter. François II exécuta loyalement ceque son père avait commencé.

Les devoirs rendus au roi que la mort vient de frapper au milieu de la joie universelle; la remise du gouvernement des Pays-Bas faite à Philippe II; les cérémonies du sacre du nouveau roi de

France terminées, Emmanuel-Philibert laisse Madame en France et part pour le Piémont. Il prend route par la Bourgogne, s'embarque à Gray, sur la Saône, jusqu'à Lyon, vient faire son entrée triomphante à Bourg-en-Bresse, le 11 octobre 1559, puis retourne s'embarquer sur le Rhône à Lyon, passe à Avignon, où il reçoit du légat du pape des honneurs extraordinaires ; continue sa route jusqu'à Marseille, où le roi lui fit remettre le grand cordon de St-Michel, et de là se rend, par mer, à Nice[1], la seule ville qu'il eût conservée, comme pour lui faire dire : *La victoire m'est restée.*

Quel bonheur pour ce prince que de rentrer couvert de lauriers dans une ville qu'enfant il avait sauvée par sa présence d'esprit et son caractère résolu ! de revenir dans sa patrie, après avoir rempli du bruit de ses exploits et de l'éclat de son nom, le monde auquel, par ses victoires et son esprit conciliateur, il vient de procurer la paix si désirable après tant d'années de guerres acharnées ; de se rasseoir rayonnant de gloire sur un trône où, pendant près de sept siècles, ses ancêtres avaient fait briller toutes les vertus chrétiennes unies aux plus mâles courages ; en un mot, quelle joie indicible pour ce prince, né, grandi, au milieu des alarmes et des revers ; forcé, d'un côté, de

[1] Ce mot signifie *victoire.*

coucher sous la tente de l'étranger, de l'autre empêché d'adoucir les maux de ses peuples; de se revoir enfin tranquille et *chez lui*, avec l'omnipotence de faire le bien en obéissant aux royales inspirations de son grand cœur.

Mais si ce prince est heureux de son propre bonheur, combien ne l'est-il pas plus encore de celui qu'il a conquis aux peuples! Tous, par un sentiment unanime de vérité, le proclament le pacificateur de l'Europe. Ceux de toute l'Italie et de la Savoie, principaux théâtres des hostilités, font surtout éclater leur joie: états, provinces, villes, bourgs, paroisses, tous lui envoient des députations pour le féliciter et sur les bienfaits de la paix, d'autant plus sentis que la guerre a été plus longue et plus meurtrière, et sur son glorieux rétablissement dans ses états héréditaires dont la violence et l'injustice l'avaient dépouillé, mais que sa modération, son courage et sa vertu viennent de recouvrer à jamais sur le champ de bataille et dans le conseil des rois.



III

Emmanuel-Philibert au sein de la paix, régénérateur et législateur de ses États, qu'il vient de conquérir.

Des royaumes de Chypre, de Jérusalem et d'Arménie.

Brillant de gloire militaire, Emmanuel-Philibert, âgé de 30 ans, va désormais ne vivre que pour cicatriser les plaies larges et profondes que cinquante années de guerre ont faites à sa patrie, et pour rendre heureux les peuples que la Providence, dans sa bonté, l'appelle à gouverner. Ce qu'il a été

à la tête des armées et sur les champs de bataille, il le sera à la tête de son gouvernement et de la direction des affaires administratives.

Tout était dans le désordre le plus complet, tout était en ruine, tout est à refaire. En effet, il retrouve ses états sans défense, sans commerce, sans argent. Ces tant longues années d'hostilités et d'occupation étrangère ont laissé ou tomber en ruine ou démantelées plusieurs places fortes : la population est tellement diminuée par la guerre et la misère, qu'à peine compte-t-on neuf cent mille âmes dans toute l'étendue de ses domaines, au delà et en deçà des Alpes. L'agriculture est dans l'abandon le plus complet. Depuis bien des années des champs fertiles ne produisent que ronces et chardons : le patrimoine ducal est aliéné (14) ; à peine les revenus de l'état rendent-ils deux cent mille écus. Mais une autre calamité publique, plus grande encore, l'ignorance étend son voile épais sur tout le pays ; la jeunesse abandonnée à elle-même n'avait eu aucun moyen de s'instruire ; il n'est resté debout, dans toute la domination de la maison de Savoie, d'autre établissement pour l'instruction, que la seule Université de Turin. Mais ses bancs sont déserts, ses chaires sont muettes, et si, sous le génie organisateur d'Emmanuel-Philibert, quelques années suffisent pour raviver l'agriculture, le commerce et la

défense du pays, un quart de siècle ne suffit pas pour former un homme capable des charges publiques.

Nous avons déjà dit qu'immédiatement après la célébration de son mariage avec Marguerite de France, le Duc fait partir pour la Savoie le comte de Chalant qui, le 7 août, reprend possession de Chambéry, ensuite du château de Montmeillan, de tout le duché et des pays de la Bresse et du Bugey; tandis qu'au nom du même prince, Amé de Valpergue, comte de Mazin, malgré les récalcitrances du maréchal de Brissac (15), se remet aussitôt en possession des places et territoire du Piémont qui devaient être restitués sans délai.

Un grand nombre de ses sujets s'étaient jetés dans le parti des étrangers; d'autres, passivement fidèles, s'étaient tenus à l'écart chez eux : un petit nombre s'était attaché à sa bonne et mauvaise fortune, et avait pris une part active à ses intérêts. Clément, prudent et juste, il ne traita point les premiers comme des ennemis, mais il les laissa éloignés de ses affaires, disant : *Je n'ai point de raison de me fier à eux dans ma prospérité, puisqu'ils m'ont abandonné dans mes disgrâces.* Il pardonna volontiers aux seconds leur faiblesse, en raison de la difficulté et de la dureté des temps; mais il avança les autres en charges et en honneurs,

afin de récompenser leur fidélité et leur courage.

Sentant que le premier devoir des rois envers les peuples est une bonne administration de la justice, sachant que *l'amour de cette vertu est agréable à Dieu, et qu'il fait la grandeur des princes* [1], Emmanuel-Philibert s'empresse de donner ses premiers soins à cette importante partie du gouvernement ; il met à la tête de l'ordre judiciaire Thomas de Langusque, comte de Stroppiane, personnage éminent par sa prudence, son intégrité et sa profonde science des lois, et dont S. A. avait éprouvé en plus d'une circonstance la fidélité et le dévouement. Deux sénats remplacent les anciens conseils suprêmes de justice et les parlemens que l'occupation française avait établis [2].

[1] Lois Gombettes.

[2] Dans la capitulation qui fut dressée lors de l'entrée des Français à Chambéry, les États de Savoie stipulèrent qu'ils seraient jugés suivant *la loi* et *le droit*, et NON SUIVANT L'ÉQUITÉ. Ces derniers mots étonnèrent d'abord et firent prendre les Savoisiens pour des sauvages, presque antropophages. On leur demanda en ricanant ce qu'ils voulaient dire par là. Quand ils eurent expliqué leur pensée, on trouva qu'ils avaient raison et l'on admira leur bon sens. La France était régie au midi de la Loire et sur le bassin de la Méditerranée par le droit *écrit* ou droit romain, et au nord par le droit *coutumier*. Les parlemens du droit coutumier jugaient bien

Il en crée un pour la Savoie, séant à Chambéry. Ce corps de magistrats suprêmes eut pour premier président Catherin Pobel d'Ainières, né à Bonneville en Faucigny, homme qui honora sa patrie et rendit de grands services à son prince par la surveillance active qu'il exerça sur tous magistrats et gens de justice. Le sénat fut établi pour le Piémont et résida provisoirement à Carignan, ayant pour présidens Cassian Dupuy et Octavian d'Ozasque. Chaque province eut un tribunal de première instance connu sous le nom de judicature mage, chaque canton son juge de paix sous la dénomination de juge de mandement; enfin chaque paroisse son juge pédané appelé châtelain dans les unes, et baillif dans les autres. Tous ces emplois sont donnés aux hommes signalés par la rumeur publique comme les plus hommes de bien d'abord, et ensuite comme les plus instruits. Les attributions et les ho-

souvent d'après l'équité; mais cette pauvre équité était entendue si diversement selon les temps, les lieux, les préjugés et les passions du jour, que cette manière de rendre des jugemens, qui d'ailleurs n'étaient pas motivés, sans doute pour cause, avait donné lieu à ce proverbe : *Dieu nous préserve de l'équité du parlement.* Ce cri avait retenti jusqu'aux Alpes, et les Savoisiens ne voulaient pas se mettre dans le cas de le répéter à leurs dépens.

noraires de tous furent réglés avec économie et convenance.

Ce premier besoin de ses sujets satisfaits le Duc tourne ses soins sur les revenus publics. Si l'exercice de la justice assure la tranquillité, le bonheur des peuples en protégeant les uns et en réprimant les autres, le trésor public est le nerf des états, on peut dire qu'il en est le bouclier.

Jean-Jacques Solfius est investi de la surintendance générale des finances; les deux présidens du sénat et des conseillers lui sont adjoints pour former un conseil suprême des finances. Compte rendu des recettes et dépenses, d'après l'ordre qu'il en avait reçu, et examen fait des voies et moyens pour faire face aux charges publiques, le conseil reconnaît que les impôts subsistans sont insuffisans pour couvrir non seulement les dépenses annuelles, mais encore pour cicatriser bien des plaies, solder l'arriéré, et se préparer des moyens de défense à l'avenir. On proposa d'abord de doubler le prix du sel, mais on fut bientôt obligé de renoncer à cette augmentation d'impôt qui se trouva trop onéreuse au pauvre peuple et paralysait le développement des produits de l'agriculture; on reporte une partie de cette augmentation sur le vin; on a recours à des moyens plus justes et qui n'atteignent point la subsistance des peuples; on taxa

chaque cité proportionnellement à l'étendue de son territoire, à ses richesses et à sa population. La répartition de cette taxe se fit avec tant d'impartialité et de justice que non seulement personne ne se plaignit, mais qu'elle reçut l'approbation générale. Modique et bien proportionnée aux moyens de chacun, elle ne fut onéreuse à personne, et produisit un revenu plus que suffisant pour faire face à tous les besoins.

L'administration de la justice et le crédit public recréés et organisés, le duc de Savoie s'attacha à perfectionner les autres parties de la police intérieure, l'instruction publique, l'agriculture, les arts, le commerce, objets les plus dignes d'occuper pendant la paix un prince qui fait du bonheur de ses peuples, le but de ses soins et de son gouvernement.

Une foule d'abus de tous genres s'étaient, par manque de surveillance, glissés dans l'administration des affaires publiques, et avaient passé en coutumes et comme en lois; il s'occupe sans relâche à les détruire : entouré d'hommes instruits et prudens, il tient de fréquens conseils, demande leur avis sur ce qu'il convient de corriger, de retrancher ou d'ajouter, et publie un édit général pour le gouvernement de ses états, tellement remarquable par la sagesse des dispositions législa-

tives, que plusieurs princes, plusieurs états le prirent pour modèle.

Aidé des conseils pleins de zèle du père Louis Codret, jésuite de Sallanche en Faucigny, le duc de Savoie fonda d'abord le collége de Mondevis et celui de Chambéry dans lequel le Conseil de la ville érigea une chaire de mathématiques en 1653, réorganisa plus tard l'université de Turin et appela dans ses états les RR. PP. jésuites comme étant les meilleurs instituteurs de la jeunesse. Toutes les chaires de l'université et des colléges, grammaire, belles-lettres, philosophie, droit, théologie, médecine, mathématiques, sciences, furent occupées par des professeurs éminens que son Altesse attira de divers pays par de bons appointemens, beaucoup d'immunités et des marques d'honneurs et de distinctions.

Ce prince qui étend à tout sa sollicitude, aux regards duquel n'échappe aucun moyen de prospérité, introduit le premier dans ses états la culture du mûrier qu'il fait planter en grande quantité; l'éducation des vers à soie s'y développe rapidement. Charles-Emmanuel III, son fils, accorda dans la suite de grands priviléges aux éducateurs, et depuis, cette branche importante de commerce a fait une partie notable des richesses du pays.) S. A. introduit aussi le premier le système des canaux d'irrigation, établit partout des filatures de laine, la

fabrication des draps, et fait venir de l'étranger des maîtres intelligens pour les perfectionner.

Tandis qu'Emmanuel-Philibert s'occupe de l'organisation intérieure de son gouvernement, et qu'il prépare et met à exécution des moyens de prospérité, il s'occupe aussi sans relâche des moyens de rentrer en possession pleine et entière de toutes les parties de ses états qui ne lui ont pas été immédiatement restituées.

Nous avons vu que par le traité de Cateau-Cambresis, certaines places étaient restées au pouvoir des Français jusqu'à ce qu'on eût examiné et fixé les prétentions de la couronne de France sur les états de celle de Savoie, du chef de la mère de François Ier.

Les commissaires des deux cours se réunissent à Lyon en décembre 1560 : Pierre Séguier, président du parlement de Paris, et Antoine Chandon, maître des requêtes, pour la France ; pour la Savoie, Cassian Dupuy, Octavian Quaqueran d'Ozasque présidens du sénat de Turin, Louis Oddinet de Montfort, président de la cour des comptes de Chambéry, et Pierre Belle, conseiller d'état. Les représentans français demandent que leurs adversaires parlent les premiers et que les conférences aient lieu en langue française. Les compatriotes du législateur de cette langue, Vaugelas, accordèrent volontiers ce

dernier point. Quant au premier, ils établirent que la France étant demanderesse, c'était à elle de formuler d'abord sa demande. Le président du parlement de Paris dut faire ce que le bon sens dictait, et ce qu'il faisait exécuter lui-même tous les jours aux plaideurs. Les commissaires français oubliant, soit à dessein soit par ignorance, tous les contrats, tous les traités intervenus directement entre les deux cours ou ceux qu'elles représentaient, dressent donc leurs prétentions et les formulent en six demandes principales qui dépouillent entièrement le vainqueur de St-Quentin.

Les contrats de mariage, les traités de paix et d'alliance, les actes d'investitures, les actes de renonciation et la loi salique en main, les commissaires savoisiens établissent d'une manière irrécusable, d'un côté, le mal fondé des prétentions et des moyens allégués par leurs adversaires ; et de l'autre, le bon droit de leur souverain sur la ville et le comté de Nice, sur les villes de Turin, de Coni, de Mondovi, d'Albe, de Querasques et de Savillan, sur la ville et le comté d'Ast, sur le marquisat et les dépendances de Saluces, sur l'indépendante souveraineté de la partie du Dauphiné en deçà du Guyer, le Faucigny et le Genevois ; enfin sur l'absence de tous droits pour la France, du chef de Louise de Savoie, aux autres parties des états, tant sur le pays de

Bresse que sur Bourg et Baugé que cette couronne réclamait comme terres allodiales, passées par mariage à la maison de Savoie. A cette défense fondée en titres et en raison, ils ajoutent des demandes également bien justifiées sur toutes ces questions. Les députés réduits à deux, de part et d'autre, au moment de la sentence, n'ayant pu s'accorder, donnèrent leurs avis séparés, en firent l'échange, et s'en retournèrent sans avoir rien conclu après treize mois de protocoles, le 23 janvier 1561.

Le ciel bénit l'union d'Emmanuel-Philibert et de Marguerite de France. Un héritier au trône de Savoie, Charles-Emmanuel, naquit au château de Rivoles le 12 janvier 1562. Cette circonstance détermina le Duc et la Duchesse à presser plus que jamais auprès du roi de France l'exécution du traité de Cateau-Cambresis, et par conséquent la restitution de Turin et des autres places où les Français tenaient garnison. Le maréchal de Bourdillon, soit par intérêt national, soit plutôt pour se conserver en place de lieutenant-général du roi en Piémont, s'y oppose vivement par les mémoires qu'il envoie à sa cour et autres moyens secrets. Cependant, l'empereur Ferdinand, par diplôme du 6 mars 1562, confirme à S. A. le vicariat de l'Empire en Italie, et tous les autres priviléges et prérogatives que ses prédécesseurs avaient eus des Empereurs. La cour de

France, sans doute excitée par cet exemple, ne voulut pas rester en demeure d'être juste; examen fait sans prévention et avec maturité, le roi et son conseil reconnurent la justice, l'équité des demandes, des moyens et raisons de la maison de Savoie, et par ses lettres-patentes du 8 août 1562, signées par la reine-mère régente; le roi de Navarre, lieutenant-général du royaume; le cardinal de Bourbon ; le connétable de Montmorency, déjà célèbre sous quatre rois; le duc dé Guise, le maréchal de St-André et le chancelier L'Hospital, Charles IX ordonna que Turin, Chivas, Quiers et Villeneuve d'Ast, seraient remises à S. A. qui laisserait au roi Pignerol, Savillan et La Perouse avec *leurs finages* ou territoires. Les nouveaux obstacles que le maréchal de Bourdillon apporta à l'exécution de ces lettres, cédèrent enfin à des ordres réitérés et péremptoires. Charles de Birague fut envoyé pour convenir avec le duc de l'étendue des finages sur laquelle on n'était pas d'accord. Bourdillon qui n'avait pu obtenir de satisfaire ses intérêts personnels, et Birague qui le soutenait, étendaient ces finages fort avant dans le Piémont: leurs seules raisons étaient *qu'il est à propos que le roi ait un pied delà les monts, qui puisse lui mettre en sûreté le marquisat de Saluce.* A ces mots, Emmanuel-Philibert, fatigué de leurs tergiversations, et se rappe-

lant sans doute la journée du 10 août 1557, s'écrie avec fermeté : *Il ne faut pas que le roi ait en deçà les monts autre pied que moi, qui veux être pied et jambe et tout; et puis le roi me passera sur le ventre quand il lui plaira.*

Enfin les quatre places sont remises et les finages réglés comme il convenait de le faire. Laurent de Maugiron reçut ordre de ramener en France les troupes qui formaient les garnisons de ces places. Mais nouvel obstacle, suscité par Bourdillon; ces garnisons n'en voulurent sortir qu'après avoir été payées de ce qui leur était dû. Ces dettes regardaient tout-à-fait la France, et la France n'avait d'argent ni pour les payer, ni pour subvenir aux frais de transport des munitions de guerre, artillerie, etc., qui devaient sortir. Le Duc n'en avait pas de reste et désirait vivement, comme tous ses sujets, être libre et maître chez lui. Que faire? Quelques personnes pleines d'un noble zèle et d'un grand dévouement à leur prince et à leur patrie, proposèrent de se cotiser et de fournir l'argent nécessaire à l'indépendance de leur pays. S. A. met à profit cette généreuse pensée; elle convoque les plus riches de chaque province, leur expose la situation présente, et les invite à donner chacun ce qu'il pourra et sans nuire à ses propres affaires. Le duc de Savoie vit dans cette circonstance, par

l'empressement, par l'émulation qu'il y eut parmi ses sujets, combien il en était aimé, et quel était leur dévouement à la chose publique; c'est alors qu'il aurait pu dire comme Henri IV [1] dira plus tard à son successeur. Non seulement on apporta de toutes parts or et argent monnayés, mais encore argenterie, vaisselle, etc.; les femmes donnèrent spontanément leurs bijoux et parures.

Telles les dames romaines après l'occupation de Rome par les Gaulois et la bataille de Cannes, faisant à la patrie un sacrifice bien généreux pour elles, donnèrent au trésor public leurs bijoux et leurs parures pour aider à chasser de l'Italie les ennemis de leur pays. Emmanuel-Philibert se montra galant envers les dames; il loua, exalta d'abord leur générosité, leur dévouement à l'Etat, auquel elles avaient offert ce qu'après leurs familles elles avaient de plus précieux; leur dit qu'elles avaient rappelé d'antiques, d'illustres exemples, fréquens à la belle Italie; les remercie très gracieusement et leur rend tout ce qu'elles avaient donné. Quant aux sommes d'or et d'argent,

[1] Charles-Emmanuel, son fils, duc de Savoie, demandant à Henri IV ce que lui valait son royaume : *Mon royaume,* dit le Béarnais, *me vaut ce que je veux, parce qu'ayant le cœur de mon peuple, j'en aurai ce que je voudrai.*

il n'en prend que ce qui est nécessaire pour le besoin présent, et le remboursa à chacun au terme convenu. Les soldats français reçurent immédiatement leurs paies arriérées; des charrois leur furent fournis pour opérer sans délai le transport de ce qu'ils pourraient emmener, rien ne manqua à leur prompt départ. Le duc de Savoie fournit donc à toute la dépense et se donna encore la satisfaction, lui qui rentrait dans un pays dépouillé et saccagé, de prêter cent mille écus au roi Très Chrétien qui, quoique possesseur d'un vaste et riche royaume, se trouvait dans la pénurie, faute d'économie et de l'affection de ses peuples.

Emmanuel-Philibert, accompagné du nonce du Pape, des ambassadeurs d'Espagne, de Venise et de Malte et d'une nombreuse noblesse, fit son entrée solennelle à Turin, le 12 décembre 1562.

Arrivé sur la place qui depuis a reçu le nom de place de Saint-Charles, Emmanuel-Philibert renouvelle ce qu'il avait déjà fait sur le champ de bataille à Saint-Quentin, il remet définitivement dans le fourreau l'immortelle épée qui lui avait rendu ses Etats.

Après avoir reçu le serment de fidélité des décurions et des premiers citoyens, il confirme tous leurs priviléges. Le sénat, l'université et toutes les parties de l'administration publique viennent s'y éta-

blir, et Turin n'a point cessé depuis d'être la capitale transalpine des états de la maison des ducs de Savoie.

Toutes choses étant réglées en Piémont, S. A. vient au commencement du printemps visiter le berceau de sa famille et le sien; il se rendit à Chambéry où toute la noblesse, les corps de justice, les décurions, les syndics des villes et des bourgs, et les chefs de communautés se rendent pour lui prêter serment de fidélité; il visite les diverses parties de la Savoie, et repasse les monts en prenant sa route par la Tarentaise, le petit St-Bernard et le Val d'Aoste. Dans tous ses voyages, le duc de Savoie remplit bien la double fonction de souverain et de père de ses sujets. Partout ce grand prince s'enquiert avec soin de l'état de la religion, du culte, de la conduite des ministres des autels, des besoins des provinces et des villes et entre dans tous les détails : il prend sur-le-champ les moyens d'y satisfaire, de remédier aux abus qu'il a pu découvrir; son regard qui s'étend à tout ne laisse inaperçu aucun point ouvert ou faible de ses frontières qui ne soit mis en état de défense pour protéger ses peuples.

Nous venons de voir le duc de Savoie grand capitaine à la tête des armées et sur le champ de bataille, héros triomphateur pacifique dans le conseil des

rois, et génie organisateur dans ses états. Voici une circonstance délicate qui nous le montre héros chrétien, plein de cet esprit chevaleresque qui avait animé les Godefroy de Bouillon, et cet Amé ou Amédée V, à si juste titre surnommé le Grand, l'un de ses ancêtres.

Emmanuel-Philibert pensait que s'il était beau d'arriver à une couronne, qui lui appartenait d'ailleurs, il était encore plus beau de n'y arriver que par des voies prudentes et honorables. Il préféra se montrer sublime de générosité envers ses spoliateurs, plutôt que de faire alliance avec le chef des ennemis du nom chrétien. Pour apprécier sa noble conduite dans cette circonstance, reprenons un instant les choses de plus haut.

Jean II, roi de Cypre, de Jérusalem et d'Arménie, n'avait pour héritière légitime que Charlotte sa fille unique, princesse d'Antioche. Ce roi, dont la sœur Anne de Cypre avait déjà épousé Louis, duc de Savoie, n'avait pas, après sa fille, de plus proches héritiers que les princes de la maison de Savoie, desquels il se plaisait à reconnaître avoir reçu, dans les plus grandes calamités de son royaume, plus de secours et d'obligations que d'aucun prince de la chrétienté. Afin de mieux serrer les nœuds qui l'attachaient à cette maison et de s'acquitter envers elle, il écouta avec joie les propositions que la duchesse

sa sœur et le duc lui firent d'une nouvelle alliance entre leur second fils Louis, comte de Genève, où il était né en juin 1431, et Charlotte sa fille. Le contrat de mariage fut passé à Turin le 10 octobre 1458, en présence de l'archevêque de Tarse; de Romagnan, évêque de Turin; d'Aymé Provana; de Louys, marquis de Saluces; d'Aymé de la Chambre, et d'Iblet de Montbel, seigneur de Fruzasque.

Sur ces entrefaites mourut Jean II; Charlotte, déjà veuve sans enfant d'un prince portugais, fut proclamée reine des trois royaumes de son père et couronnée à Nicosie le 1er septembre 1458. Aux pressantes sollicitations des Cypriotes, le comte de Genève, suivi de Philippe de Seyssel d'Aix; d'Amé de Boringe et de la Bastie; de Guillaume d'Allinges-Coudré; de Sibuet de Loriol, désigné chancellier de Cypre; de Claude Briord de la Serraz, se rend en Cypre, et le 7 octobre 1459, il épouse solennellement la reine Charlotte qui le fait en même temps proclamer et reconnaître roi de Cypre, de Jérusalem et d'Arménie. Leur règne ne fut ni tranquille ni heureux; leur vie fut des plus agitées; ils burent jusqu'à la lie au calice des infortunes humaines. Jean II, pour leur malheur et celui du royaume où sa famille régnait depuis environ trois cents ans, avait laissé un fils naturel appelé Jacques; homme vicieux et violent; d'un esprit in-

quiet et remuant; d'inclinations impies et pernicieuses ; dévoré d'ambition et plein d'astuces. Jacques se fait partout des créatures et se rend en Egypte pour y faire hommage au Soudan du royaume de Cypre, s'en faire reconnaître roi et en obtenir des secours pour s'en emparer; soutenu de ce soudan et du sultan Mahomet II, à qui le nom chrétien était odieux, surtout ceux de la langue latine. L'usurpateur se rend maître de l'île, à l'exception de la ville de Chérines qui résista long-temps et qui ne fut livrée que par la trahison de Soron de Navès, Sicilien de nation, qui, pour récompense de son infamie, reçut la principauté d'Antioche. Le roi et la reine de Cypre se retirèrent dans les états de la maison de Savoie.

Par le contrat de mariage du 10 oct. 1458, et par le traité conclu à St-Maurice en Chablais (faisant aujourd'hui partie du Valais), le 18 juin 1462, et par la donation faite à Rome le 25 fév. 1585, Charlotte, pleine de reconnaissance pour les immenses obligations qu'elle a à la maison de Savoie, cède, donne et transporte à Charles Ier, son neveu (qui en était d'ailleurs l'héritier légitime le plus proche), les royaumes de Cypre, de Jérusalem et d'Arménie, avec le titre et la qualité de roi, pour lui et ses successeurs les ducs de Savoie.

Les Vénitiens, qui avaient d'abord soutenu l'usur-

pation de Jacques, époux de Catherine Cornaro, vénitienne, adoptée et dotée par la république comme fille de Saint-Marc, le firent, dit-on, empoisonner ainsi que tous ses enfans, et s'emparèrent de ce royaume comme appartenant au sénat du chef de Cornaro, sa fille adoptive. Depuis ce temps, le royaume de Cypre était resté aux marchands potentats de l'Adriatique qui le possédaient encore au couronnement de Charles-Quint comme roi de Lombardie et empereur des Romains, lequel se fit par le pape à Bologne le 22 février 1520. Charles-le-Bon s'était plaint à l'Empereur et au Pape de l'injustice des Vénitiens qui lui retenaient un royaume lui appartenant héréditairement et par bons titres. Le Pape et l'Empereur se firent lire ces titres et reconnurent hautement les droits de la maison de Savoie au royaume de Cypre et l'injuste détention qu'en faisait la république. Ils décidèrent que ce royaume devait être rendu au duc Charles. En conséquence, ce prince envoya des ambassadeurs pour demander cette restitution. Mais le Lion de St-Marc, se jouant de tout, se contenta de répondre, dans son épicurisme : *Cœlum, cœli Domino, terram autem dedit filiis hominum;* ce qui, dans sa pensée, voulait dire : *Le droit du plus fort est toujours le meilleur.*

Soliman, qui haïssait moins les Latins que son prédécesseur, se préparant à rogner les grif-

fes de ce lion et à faire la guerre aux Vénitiens, cherche un appui, ou du moins une diversion, dans le grand capitaine dont la valeur et les droits sur le royaume de Cypre lui sont connus. L'empereur des Turcs envoie à deux reprises à Emmanuel-Philibert des agens secrets et lui propose de le rétablir sur le trône de Cypre s'il consent à joindre ses armes aux siennes contre les Vénitiens. Une pareille proposition a quelque chose d'attrayant et de séducteur; elle a d'ailleurs pour base et pour but la justice et la reconnaissance d'un droit; mais le duc de Savoie, guidé par de hauts sentimens de convenance, de dignité et de prudence, n'imite point François Ier, qui n'avait pas eu d'ailleurs les mêmes motifs; il remet à des temps plus heureux la reprise de possession du royaume de Cypre et se refuse de faire aucun traité ni alliance avec les infidèles; car un duc de Savoie ne veut point se joindre aux ennemis du nom chrétien pour répandre le sang chrétien, même usurpateur de ses héritages, ni unir la Croix blanche et sans tache de Savoie avec le croissant de Mahomet.

On peut dire, dans cette affaire, que la Providence n'a laissé ni sans châtiment, ni sans récompense, la conduite de Venise et celle de la maison Savoie. Qu'est devenue cette Carthage du moyen âge? cette république ombrageuse, sanguinaire,

corruptrice et corrompue a disparu. On peut dire :

J'ai vu l'impie adoré sur la terre, etc.

Tandis que la Royale maison de Savoie, marchant toujours dans le sentier de l'humanité et de la justice, est aujourd'hui pleine de vie et de force, brillante de gloire et d'honneur, et a fixé son rang parmi les premières puissances de l'Europe. La piété, la grandeur d'âme, la générosité d'Emmanuel-Philibert, reçurent à cette occasion, de la part de tous les souverains de l'Europe, le juste tribut de louanges que méritaient d'aussi nobles sentimens. Tous reconnurent dans ce Duc généreux un prince que l'adversité ne saurait abattre, que n'enfle, que n'égare point la prospérité ; ferme, constant, toujours semblable à lui-même, dans l'une et l'autre fortune ; préférant le juste et l'honnête au splendide et à l'utile ; en un mot, un prince supérieur en tout.

Mais si S. A. remit à des temps plus heureux de recouvrer un si beau royaume, il ne voulut pas différer de rentrer en possession des provinces et terres que ses voisins avaient usurpées sur la couronne de Savoie. François Ier, qui s'était proposé de la briser, avait secrètement excité les Suisses à s'emparer des pays qui étaient à leur convenance et qu'il

n'avait pas envahis lui-même. Les Bernois, peu généreux, profitant de l'état de faiblesse et de dénuement où le roi de France avait jeté Charles III, s'emparent sans aucun motif du pays de Vaud, sur lequel a long-temps pesé leur lourd despotisme; de la baronnie de Gex et d'une bonne partie du duché de Chablais. Emmanuel-Philibert leur en demande la restitution. Par suite de conférences tenues à Lausanne, il intervint un traité le 30 octobre 1564, par lequel *les Bernois relâcheront au Duc le pays de Gex et tout ce qu'ils possèdent aux bailliages de Chablais, de Tesnier et de Gaillard, en deçà du lac de Genève.* Les Bernois s'obstinant à retenir le pays de Vaud, le Duc, pour éviter la guerre dans ce moment, n'insista pas et leur laissa temporairement ce pays, qui apprit à ses dépens combien est pesante et lourde la patte de l'ours de Berne, qui avait horriblement déchiré et dévoré la fortune publique et privée dans les pays usurpés. Les Valaisans retinrent aussi pour eux le Bas-Valais et ne restituèrent que le district d'Evivan, jusqu'à la *porte du Saix* (porte du rocher). Les Valaisans étant catholiques, ce district avait conservé la foi de ses pères; mais le Chablais l'avait abandonnée : l'hérésie s'y était implantée. La liberté d'interpréter la Bible, chacun à sa manière, y avait été prêchée à coups de fusils, de tortures et de spoliations.

Emmanuel-Philibert, qui ne cessa jamais de se montrer, dans toutes les circonstances, le protecteur prudent et actif de l'Eglise et du nom chrétien, ne croit pas devoir employer les mêmes moyens pour ramener à la foi ses sujets égarés : il laisse au temps et aux desseins de la Providence le soin d'adoucir, de calmer, d'éclairer et de ramener les esprits.

La Providence y pourvoyait déjà, car grandissait, non loin de là, un ange de douceur à qui le Ciel réservait le titre glorieux d'apôtre du Chablais. Par sa sagesse éclairée, sa tendre piété, ses mœurs irréprochables, ses discours touchans et persuasifs, saint François de Sales éclaire les esprits, émeut et réchauffe les cœurs, y porte la conviction et les ramène au sein de l'Eglise ; enfin le saint sacrifice de la Messe se célèbre de nouveau à Thonon, capitale du Chablais, le jour de Noël 1596.

La puissance des rois et celle des nations se formulent, en dernière analyse, en argent et en soldats.

Par la sagesse de son administration, l'économie qu'il sut, en toute chose, allier à la générosité, le duc de Savoie avait pourvu à l'organisation de ses états, qu'il avait rendus indépendans ; il avait créé un crédit public, qu'il alimentait par les branches d'industrie qu'il avait ouvertes ; cependant tous les besoins de l'État ne sont pas encore satisfaits.

Jetant ses regards sur le passé, S. A. s'aperçoit facilement que François Ier n'avait si rapidement fait la conquête des états de la maison de Savoie sous son père Charles III, que parce que ce prince, se fiant trop sur la foi des traités, avait été pris au dépourvu et qu'il n'avait pas de troupes sur pied; que l'ancien système, l'organisation militaire féodale, suivi par ses ancêtres ne pouvant plus parer aux besoins des temps présents, devait être remplacé par un nouveau système plus approprié aux circonstances; c'est pourquoi il établit d'abord (1559) la garde de sa personne, et la compose de trois compagnies. La première, appelée compagnie des gentilshommes, ou archers, gardes-du-corps de S. A., fut réservée aux seuls Savoisiens, et le commandement donné à Prosper de Genève-Lullin, marquis de St.-Lambert; la deuxième fut composée d'arquebusiers, et la troisième de hallebardiers; enfin un bataillon de 200 gendarmes. Il ordonne ensuite (1561) une levée générale. Le nombre des hommes propres aux armes se trouve grand, il en est agréablement surpris. Il faut résoudre un grand problème d'économie politique, celui d'avoir toujours, pour ainsi dire, une armée sur pied, prête à voler au combat au premier signal donné, sans qu'il en coûte rien, ou peu, au trésor public: S. A. résout ce problème en organisant ses troupes sur

le plan des légions romaines ayant leurs centurions, leurs tribuns et leurs chefs; chaque province doit fournir une légion ou partie de légion, chaque mandement une manipule ou compagnie d'infanterie formée de tous les propriétaires du mandement, qui durent s'équiper à leurs frais; chaque compagnie devait, sous des chefs expérimentés, s'exercer au maniement des armes, à toute la discipline et à toutes les évolutions militaires; toutes les compagnies de chaque province se réunissent au chef-lieu en cohorte ou régiment; quelquefois on réunit plusieurs cohortes en légion sur un point pour y faire des exercices d'ensemble, de grandes manœuvres et passer des revues générales. Mais ces revues, ces exercices terminés, chacun rentre dans ses foyers pour y exercer sa profession ou cultiver son patrimoine jusqu'aux prochains exercices où chacun doit se rendre avec ses armes en bon état. Des juges spéciaux sont créés pour connaître de toutes les infractions à la discipline, de tous les délits des miliciens. Les miliciens jouissent de plusieurs avantages, de plusieurs exemptions et immunités; des récompenses, soit en argent, soit en grades, sont décernées au zèle, à la bonne conduite, au mérite personnel et à la bravoure.

Dans le choix des tribuns et autres chefs militaires, Emmanuel-Philibert a le bon esprit (il faut

l'en louer dans un temps où la féodalité était encore vivace et prétentieuse) d'avoir moins égard à la naissance qu'au courage et à la science ou tactique militaire ; il préfère un *homme nouveau* mais plein de vaillance à un imbelle et timide patricien. Mais si l'éclat de la naissance s'unit dans le même personnage au courage, au mérite réel, et à l'art de la guerre, le prince se fait un devoir de mettre un tel homme à la tête de ses troupes et de le revêtir de tous les honneurs militaires. C'est à ces titres réunis que Thomas de Valpergue, comte de Mazin, les comtes de Camerans, de Rovère, de Sanfré, etc., durent d'être les chefs des légions.

L'organisation de la cavalerie suivit de près celle de la milice d'infanterie; quatre cent cinquante chevau-légers sont levés en Piémont et trois cents en Savoie. Ce mode de recrutement économique, d'avoir une armée prête à marcher au premier signal, fut trouvé si bien raisonné pour ce temps-là, qu'il fut adopté par plusieurs états de l'Europe.

Pour compléter ses moyens de défense, Emmanuel-Philibert s'occupe aussi de ses places fortes. Pendant l'occupation étrangère, plusieurs avaient été ou négligées, ou démantelées; il répare les unes et relève les autres. Examinant les principaux points par où ses états pourraient être attaqués, il y

fait construire des moyens de défense. Verceil, située vers les frontières du Milanais, voit s'élever une forteresse pour s'opposer aux envahissemens qui viendraient de ce côté-là; Bourg-en-Bresse se voit dominer du haut d'une hauteur par le fort St.-Michel qui passait pour la plus forte et la plus régulière place de l'Europe. Le fort de l'Annonciade protège Rumilly; Montmeillan devint imprenable. En parlant de ce fort, Henri IV disait : *c'est une merveilleusement forte place et la meilleure que oncques ne vis.* On sait que François Ier, Henri IV, et son petit-fils Louis XIV, qui la prirent, n'y pénétrèrent qu'avec leur argent, parce que des officiers étrangers y commandaient. Mais Louis XIII, qui ne put pas employer la corruption, se vit forcé de lever le siége après treize mois de vains efforts. En Piémont, Mondovi voit s'élever une citadelle formidable, pour s'opposer à la France.

Turin, capitale du Piémont, ville qui l'emporte sur presque toutes celles d'Italie par sa situation, ses avenues, la magnificence de ses édifices, la beauté de ses rues et de ses places, par toutes les commodités de la vie et les manières gracieuses et sociales de ses habitans, surtout du sexe qui est remarquablement beau; où la langue française et l'italienne se disputent la palme de l'élégance, de la vivacité et de ces tournures heureuses d'expres-

sons et de complimens qui font le charme de la société; Turin, disons-nous, que tous les princes de la maison de Savoie se sont plu à embellir; qu'ils se sont appliqués à enrichir de tous les trésors de la science et des arts, des lettres et des antiquités, et de tous les établissemens propres à les étendre et à les perfectionner, Turin fut relevé de ses ruines, embelli et fortifié par Emmanuel-Philibert qui en fit la capitale de ses états. D'après un plan qu'il avait débattu avec le célèbre géomètre Paccioto d'Urbin, il fait construire vers l'ouest la célèbre citadelle au milieu de laquelle est ce puits d'une profondeur étonnante et d'une structure admirable, au fond duquel les hommes descendent et les chevaux vont boire par un double escalier, sans se rencontrer en descendant ni en remontant. Sur la porte de cette citadelle il fit mettre cette inscription :

Emmanuel-Philibertus Sab. dux X. Variis post amissum à suis avitum solium laboribus exantlatis parta tandem Christi numine in Belgiis victoria: et Margarita francor. regis sorore in matrimonium ductâ; receptis provinciis. Hanc arcem,{publicæ securitati a fundamentis erexit. Ann. M. D. LXV.

Dans ses desseins de haute politique et de prévision, Emmanuel-Philibert voit que ses possessions sont toutes méditerranées, que les expéditions maritimes qui avaient enrichi Venise, Gênes, l'Espagne et le Portugal, lui sont par conséquent

refusées ; qu'il n'a de communication avec la mer que par le petit littoral du comté de Nice ; il cherche donc à augmenter par d'heureuses acquisitions l'étendue de ce littoral ; il échange quelques enclaves dans le Piémont et la Bresse, avec la comtesse de Tende, contre les trois vallées de Marro, de Prella, d'Oneille, et les villes de Vintimille, de Pornais et de Carpas. C'est le premier prince de la maison de Savoie qui donne à la marine une certaine importance ; cette prévision le met en état de fournir plusieurs galères bien équipées commandées par le vaillant André Provana de Leyni, à l'expédition que l'Europe chrétienne, attaquée dans la personne des Vénitiens, préparait contre les Turcs.

Dans cette circonstance le duc de Savoie se montre encore tel qu'il s'était montré lors des propositions de Soliman. Selim son fils et son successeur, prince qui réunissait l'orgueil du pouvoir à un naturel violent, excité par les flatteries de ses esclaves, enflé des longues prospérités du trône des Ottomans, fait d'immenses préparatifs de guerre, équipe une flotte innombrable contre les Vénitiens et commence les hostilités en attaquant l'île de Cypre. Les victoires de Varna, de Nicopolis, la prise de Constantinople, la chute de Rhodes, la journée de Mohacz, vingt assauts san-

glans livrés à la ville de Vienne; les conquêtes rapides de la plupart des îles de l'Archipel, de toute la Grèce, des Epires, de la Macédoine, de la Thrace, de la Bulgarie. de la Servie, de la Bosnie et de la Hongrie avaient depuis un siècle et demi attaché un prestige au nom turc; l'Europe chrétienne tremblait au bruit encore lointain des armes ottomanes. Dès l'année 1459, le pape Pie II avait tracé le plan d'une association générale entre toutes les puissances de l'occident, et publié une croisade contre les Turcs, maîtres des grandes îles de la Méditerranée. Dominateurs dans l'Europe orientale, ils le seraient bientôt devenus de l'Europe occidentale, si elle n'avait cherché à lever, à briser le charme de terreur qu'ils jetaient; si enfin elle n'avait prouvé qu'ils pouvaient être vaincus.

Or à la nouvelle de leur attaque, le père commun des fidèles, le gardien et le propagateur de la foi et de la civilisation, le protecteur de l'humanité, Pie V fait entendre sa voix providentielle, il renouvelle le plan que la mort, qui se joue des projets des hommes, avait empêché son prédécesseur d'exécuter. Il invite tous les princes chrétiens à former une ligue contre ces barbares, ces féroces ennemis de la Croix et des Latins. Le Pape et Philippe II proposent de choisir le duc de Savoie pour général en chef de l'armée chrétienne, comme le

plus digne et le plus capable tout à la fois d'une si noble, d'une si importante charge, par l'illustration de ses ancêtres, son courage éprouvé, son mérite personnel, son expérience consommée et ce don d'autorité qu'il savait si bien prendre, faire respecter et répandre sur tout ce qui l'entourait ; mais le vainqueur de Saint-Quentin s'en excuse, il allègue avec raison la nécessité de sa présence dans ses états, soit pour réparer les maux sans nombre que de si longues années de guerre y avaient causés, soit surtout pour prévenir de nouvelles invasions du côté de la France qui, toujours agitée de grands troubles, ne manquerait pas, pour occuper les perturbateurs, de profiter de son absence pour jeter sur l'Italie de nombreuses légions altérées de vengeance et de pillage. Ces motifs dictés par une rare prudence et qui importaient à la sûreté de toute la péninsule italique, furent pesés et approuvés par ceux-là même qui avaient fait choix de ce prince. Prudent politique, il prévoyait d'ailleurs que les ombrageux Vénitiens, malgré la preuve de générosité qu'il leur avait déjà donnée, ne le verraient pas avec plaisir, lui héritier du royaume de Cypre, à la tête de troupes levées principalement pour secourir cette île. Emmanuel-Philibert préférant à son intérêt particulier l'intérêt général de la chrétienté, répond par un bienfait à la méfiante et astucieuse politique

du conseil des Dix; il les aide de ses galères commandées par des hommes consommés dans l'art nautique, et de ses conseils plus précieux encore; car il trace en capitaine expérimenté un plan de campagne où tout était prévu, raisonné et coordonné, et le fait remettre par le commandant de ses galères, André Provana, à don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, qui, s'il n'avait hérité de sa puissance, avait au moins hérité, au détriment de Philippe II son frère, de tout son génie militaire et de toute sa bravoure. Le jeune prince, après avoir discuté ce plan avec Provana qui l'avait travaillé avec son souverain, en fit la règle de sa conduite, et l'immortelle victoire de Lépante terrifia le terrible Orient et tranquillisa l'Occident épouvanté.

Provana et ses galères, sur lesquelles les princes de Parme et Plaisance avaient préféré combattre, se couvrirent de gloire; quoique blessé à la tête d'une balle dès le commencement de l'action, il ne cessa de faire le capitaine habile et le soldat le plus déterminé; la *Savoisienne*, l'un de ses plus beaux vaisseaux, fut bloquée par un grand nombre de navires turcs, qui s'attachèrent à elle avec acharnement, sans doute qu'ils la croyaient montée par le commandant de la flotte. Elle fit des prodiges de valeur pour se dégager, elle ne put y réussir. Ex-

cités, animés par l'intrépide courage de François de Savoie et de Chabert de Piozasque qui la commandaient, tout l'équipage, tous les soldats vendirent chèrement leur vie; s'ils ne purent vaincre, ils surent du moins tous mourir en héros. La *Savoisienne* fut coulée et périt avec honneur.

Emmanuel-Philibert, vivement flatté de la gloire que sa marine naissante s'était acquise dans cette mémorable bataille, résolut, pour la tenir toujours sur pied et s'en pouvoir servir à tout événement, de relever l'ordre militaire et religieux de St-Maurice qu'avait institué Amédée VIII, premier duc de Savoie en 1434, avant d'être promu au pontificat, mais qu'avaient négligé ses successeurs au duché. Le Pape consentit à la proposition que lui fit S. A., et par bulle de novembre 1572, unit à cet ordre celui de Saint-Lazare que le pape Paul IV avait déjà rétabli. Sa Sainteté créa grands-maîtres de ces deux ordres réunis, Emmanuel-Philibert et ses successeurs ducs de Savoie, et leur en donna la direction et la disposition suprême. Nice fut assignée comme résidence aux nouveaux chevaliers qui devaient s'opposer aux incursions des Turcs, des pirates et des ennemis de la foi.

En 1569, la peste s'étant déclarée en Italie, fit périr un grand nombre de personnes à Gênes, à Mantoue, à Venise, dans tout le Milanais, etc.

Le duc de Savoie se montra la seconde providence de ses peuples. A la première nouvelle de l'irruption de ce terrible fléau, il prit aussitôt des précautions pour l'empêcher de pénétrer dans ses états. Le premier, il établit un cordon sanitaire, il institue un nouveau magistrat composé d'hommes et de médecins expérimentés et pleins de zèle qui doivent veiller à la santé publique en cherchant à connaître, en examinant tout ce qui peut être une cause d'épidémie non seulement dans ses états, mais encore chez les peuples voisins et même éloignés, afin de pouvoir étudier la nature du mal, ses progrès et les remèdes les plus propres à le combattre. C'est à ce prévoyant et excellent prince qu'on fait remonter l'institution des proto-médecins nommés dans chaque province pour surveiller l'état sanitaire du pays; institution des plus utiles, qui montre pour leurs peuples, toute la sollicitude paternelle des princes de cette bienfaisante Maison, et que nous n'avons rencontrée nulle part dans ces temps-là. Ce fut à l'occasion de ce fléau terrible, que saint Charles Borromée répandit partout les trésors de sa charité. Le saint prélat avait fait vœu d'aller visiter à pied le Saint-Suaire, qui était à Chambéry dans la Ste-Chapelle. Mais S. A. voulant faire chose agréable au saint prélat, fit venir de

Chambéry cette précieuse relique, qui depuis est restée à Turin.

Emmanuel-Philibert, à l'exemple de tous les princes de la maison de Savoie, ne laissa échapper aucune occasion de rendre meilleure sa position. Charles IX, roi de France, étant mort en 1574, son frère, le duc d'Anjou, qui avait été élu au trône de Pologne, où il régnait depuis un an, s'en échappa pour venir occuper le trône de France, où l'appelaient d'ailleurs les lois de la monarchie. Ce prince ayant dessein de passer par Venise, pria S. A. de s'y trouver. Henri avait de secrètes raisons pour cela. Guerrier célèbre, grand capitaine aux journées de Jarnac et de Moncontour, il semblait vouloir ne se confier qu'à la loyauté du duc de Savoie. S. A. qui, sortant d'une dangereuse maladie, prenait les bains à Savonne, comprend la position du Roi, s'empresse, quoique non complétement guéri; embarqué sur le Pô, à Turin, le Duc arrive en trois jours à Venise. A la nouvelle de son arrivée, la République s'était préparée à lui faire de grands honneurs. Mais modeste autant qu'il était grand, Emmanuel-Philibert les refusa et dit : *Toute pompe et toute magnificence de fête ne sont dues qu'au roi.* Ces deux princes se donnèrent mutuellement de grands témoignages d'affection. Le duc de Savoie

revint à Turin avec Henri III. S. A. fit une splendide et royale réception à ce roi. Henri, frappé d'une administration qu'en tout il trouvait si bien coordonnée, touché du dévouement sincère dont il recevait tant de preuves, et *ne voulant point,* disait-il, *être vaincu en courtoisie*, offrit spontanément de rendre Pignerol et Savillan. Mais le duc de Savoie, qui se connaissait en loyauté comme en vaillance, ne voulut pas se prévaloir sur-le-champ de cette bonne volonté, qu'on aurait pu regarder comme une surprise.

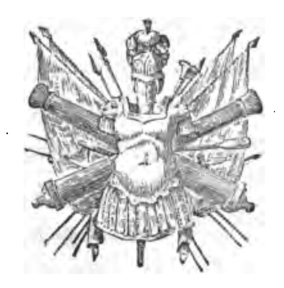
Il se contenta, quoique cette offre lui fût très agréable, de faire instruire le roi de la légitimité de son droit et de ses raisons, afin que S. M. étant de retour en France, se décidât par l'avis de son conseil et en pleine connaissance de cause. Après un séjour à Turin de douze jours, Henri voulant partir, le Duc lui donna pour l'entrée dans son royaume six mille hommes de pied pour sa garde, sous la conduite du comte de Mazin, et mille chevaux sous celle du marquis de Lans, fournit à toute la dépense dans ses propres états et l'accompagna jusqu'à Lyon. Le bonheur de ce voyage fut cruellement troublé par la mort de la duchesse de Savoie et la maladie du prince de Piémont; la nouvelle en étant venue à Lyon, le Duc hâta son retour dans ses états. Henri, après les fêtes de son

avénement et l'examen sérieux de l'affaire de Savillan et de Pignerol, fit expédier à S. A. des lettres-patentes en due forme, pour la restitution de ces places que le Duc appelait *les clefs de sa maison.*

Ayant recouvré la possession de ces importantes positions militaires, Emmanuel-Philibert demande à l'Espagne celle d'Ast et de Saintya ; elle fut accordée sans difficulté au mois de septembre 1575. C'est ainsi que ce prince se vit en pleine et entière possession du Piémont dont son père avait été dépouillé.

La mort de la duchesse Marguerite de France, qu'il avait tendrement aimée, lui ayant révélé d'une manière particulière la vanité des gloires du siècle, Emmanuel-Philibert, exempt désormais d'ambition, ayant assez fait pour ce monde qu'il avait rempli du bruit de ses exploits et de l'éclat de sa sagesse, ne pensa plus qu'à augmenter pour l'autre les bonnes œuvres qui y vont recevoir leur récompense. Il se prépara de bonne heure par des exercices de piété, par des œuvres de charité, par la méditation à paraître devant le Dieu qui ne juge les bergers et les rois que sur leurs bonnes actions. Afin d'être plus libre et de préparer son fils au commandement, il se l'associe et lui donne le gouvernement de l'état sous la direction d'un conseil, se

réservant de connaître des plus importantes affaires et de décider au besoin, puis se retire loin de l'encens des cours et du bruit des villes, dans des retraites champêtres, afin de se recueillir et de se préparer à une fin chrétienne. Un peu avant d'expirer, il fit appeler le prince de Piémont Charles-Emmanuel, qui allait lui succéder, et lui dit ces belles paroles : *Mon fils, apprenez de ma mort quelle doit être votre vie, et de ma vie quelle doit être votre mort. L'âge vous a déjà rendu capable de gouverner les états que je vous laisse ; ayez soin de les conserver aux vôtres, et soyez assuré que Dieu en sera le protecteur, tandis que vous vivrez dans sa crainte.* Le 30 août 1580, à Turin, ce grand prince quitta cette vie qui avait été si agitée et si pleine pour lui, et alla se reposer dans le sein du Dieu des miséricordes.



IV

Portrait et habitudes d'Emmanuel-Philibert.

Emmanuel-Philibert était d'une bonne constitution, d'une taille moyenne mais bien prise; ses épaules étaient larges, ses membres bien proportionnés et nerveux, ses mains belles : comme il avait commandé la cavalerie dès son jeune âge, ses jambes s'étaient un peu arquées; personne ne se tenait mieux, n'avait plus de grâce que lui à cheval. Sur son front plus haut que large régnait la gravité mêlée à quelque chose d'indéfinissable, qui

révélait une grande facilité de conception. Ses yeux bleus, vifs, tendres, étaient d'une grandeur médiocre. Sous de beaux sourcils bien arqués, on voyait comme flamboyer la prunelle brûlante de l'aigle. Son nez droit dès son origine, donnait à son angle facial quelque chose du beau type grec. Il avait la barbe et les cheveux châtains; sa lèvre supérieure, plus petite que la lèvre inférieure, portait une épaisse et longue moustache; enfin, sur toute sa figure imposante et régulièrement belle, brillait un air martial et plein de dignité, qui rehaussait son illustre naissance.

Le duc de Savoie s'était habitué à ne dormir que cinq heures, et rarement six; réveillé, il attendait en méditant sur ses affaires, les premières lueurs du jour; alors il s'habillait promptement, comme s'il eût trouvé que le temps donné à la toilette est un temps perdu. Pensant qu'un prince doit se distinguer des autres hommes autrement que par l'éclat de l'or et des pierreries, il avait un habillement simple mais qui ne manquait pas d'élégance. Dans les occasions, il déployait un luxe bien entendu et faisait royalement toutes choses. Élevé dans le tumulte des camps, accoutumé au *qui vive,* il ne sortait jamais de sa chambre sans sa longue épée qu'il portait, non comme tout le monde, attachée à la ceinture et pendant au côté, mais ainsi qu'une

canne passée sous son bras gauche, comme s'il eût dû s'en servir à tout instant. Sa table, où il restait peu de temps, ne se faisait remarquer ni par la délicatesse, ni par la variété des mets; sobre, il buvait peu, et comme le faisait Annibal, il trempait toujours son vin. Toujours debout et la tête découverte, ne craignant ni le froid, ni le chaud, ni la pluie, ni le soleil, il fut surnommé *Tête-de-Fer*.

Véritable péripatéticien; il traitait toutes ses négociations en se promenant, se servant toujours du mot qui convenait le plus à la chose. Bon et affable, il accompagnait toujours sa réponse de quelque expression de bienveillance qui lui gagnait tous les cœurs; aussi était-il adoré de ses sujets. Quoique prince absolu, il prenait peu de résolutions sans l'avis de ses conseils, qui discutaient leurs opinions avec une entière liberté; trois fois par semaine, il recevait tous ceux qui avaient affaire à lui, sans acception de personne.

Les affaires qu'il expédiait promptement, d'une manière claire et précise, lui laissaient du temps, jamais d'oisiveté : toutes ses occupations étaient réglées, chacune avait son heure fixe, il changeait difficilement cet ordre; infatigable au travail, il était sans cesse occupé de l'étude des arts mécaniques, de la balistique, de l'art de fortifier les places;

en un mot, des mathématiques appliquées, qui furent toujours son étude favorite ; quelquefois il jetait en fonte des vases d'airain pour orner ses jardins, de petits canons dont il avait modelé lui-même les moules, ou, l'herminette en main, il construisait des modèles de train d'artillerie, ou tout autre ouvrage ayant un but utile. Doué d'une grande perspicacité, il étonnait par son discernement, par les choix qu'il faisait et les résolutions qu'il prenait ; son coup d'œil rapide, saisissant l'ensemble des choses et n'omettant aucun détail, avait en un instant tout vu, tout jugé avec une grande exactitude. Sa mémoire tenait du prodige ; il parlait peu, mais toujours en termes choisis et qui rendaient bien sa pensée. Sa parole, fruit de la réflexion et de la justesse de son esprit, produisait toujours un certain effet ; elle était pénétrante et persuasive. Il n'approuvait pas la causticité dans un homme de naissance, lui-même plaisantait rarement ; cependant ses réparties étaient fines et pleines de sel. Un jour, il découvre que l'intendant de sa cassette particulière avait commis des malversations ; S. A. s'en plaignit. Cet homme nie avoir pris la moindre des choses : Personne n'a plus à cœur les deniers de Votre Altesse, personne n'y donne plus de soin que moi. —*Je me plains de*

cela même, reprit-il, *je voudrais que vous les eussiez moins à cœur pour vous et plus pour moi.*

Franc et sincère en toutes choses, le duc de Savoie détestait les flatteurs qu'il regardait comme plus dangereux que les vipères. *Car*, disait-il, *on sait d'avance à quel danger on s'expose en s'approchant de ces animaux, mais on ne peut pas prévoir tout ce qu'il y a à craindre à se laisser approcher des adulateurs.* Se possédant toujours, il regardait comme chose honteuse pour un prince de se laisser emporter à la colère. On s'entretenait un jour devant lui, des caractères vifs et emportés : Ce sont les meilleurs, disait-on, car à peine ont-ils offensé par paroles ou par action, qu'ils reviennent aussitôt, reconnaissent leur faute et en font leurs excuses. *Oui*, dit le prince, *ils ressemblent au crocodile qui pleure la mort de l'être qu'il vient de dévorer. Mais ses regrets ne rappellent pas le mort à la vie.*

Son caractère sympathisant le portait à la miséricorde; quoique sévère aux crimes de trahison et d'assassinat, il avait une telle horreur de la peine de mort, lui soldat, qu'il cherchait toujours quelque moyen d'user de sa prérogative royale pour pardonner ou du moins pour commuer en une autre cette terrible peine; car, pensait-il, si les lois ne permettent pas de les absoudre ni de les libérer,

il faut chercher à les laisser vivre par quelque moyen que ce soit (16).

Si l'on peut regarder une devise comme la formule énergique et vraie d'une pensée intime, d'une situation et de ce qu'on veut être, celles des Ducs Charles III le Bon, et d'Emmanuel-Philibert, seront l'histoire abrégée de leur vie.

Charles-le-Bon, prince pieux, plutôt père que maître de ses peuples, oubliant l'injure et se rappelant un service; homme instruit et protecteur actif des lettres; prince franc, loyal, juste et fidèle observateur de sa parole, faible de courage et grand d'esprit, vécut précisément dans un siècle de fer, où les princes se faisaient trophée de courage, de ruse et de foi mentie; il prit pour devise : *Nihil deest timentibus Deum*. En effet, le Ciel lui donna une rare fermeté dans ses longues adversités, et Emmanuel-Philibert pour le venger.

Dépouillé de ses états, par la justice léonine de son beau-frère l'empereur Charles V, et surtout celle de son neveu François Ier, il arbora cette fière pensée qui flottait autour d'un bras armé, tenant une épée nue : *Spoliatis arma supersunt*. Saint-Quentin prit soin de justifier cette devise. Ses monnaies portèrent encore celle-ci : *Adjutorio et protectione Dei odientis operantes iniquitatem*. Pavie et la captivité

de Madrid punirent la violation de la déclaration du 10 septembre 1523.

Emmanuel-Philibert conserva jusqu'à la bataille de Saint-Quentin la fière devise de son père. C'est sans doute cette épée nue que, par allusion, le célèbre auteur de sa statue équestre lui fait mettre dans le fourreau, après la victoire assurée. Alors il prit celle-ci : *Pugnando restituit rem*. Déjà, après la prise d'Hesdin, il avait fait frapper des monnaies où se voyait un éléphant au milieu d'un troupeau de brebis, avec cette légende : *Infestis infestus*. Il ne se montrait redoutable qu'à ceux qui l'attaquaient. Rentré dans la possession de ses états, il fit élever deux faisceaux d'armes recouverts, avec cette pensée : *Conduntur, non retunduntur*. Une tulipe, avec ce mot, *Perficior*, indiquait les progrès et les perfectionnemens qu'il faisait opérer à toutes choses pour le bonheur de ses peuples.

FIN.

NOTES.

Note 1re, page vij.

S. M. le roi Charles-Albert, aujourd'hui régnant, monté sur le trône en vertu de la sixième application de la loi salique, est le huitième descendant direct d'Emmanuel-Philibert dans la branche des Carignans qui a déjà donné l'immortel prince Eugène de Savoie.

Dans la guerre d'Espagne, en 1823, S. A. R. servit comme volontaire dans les grenadiers de la garde royale de France ; par son imperturbable sang-froid, son intrépide bravoure le jeune prince fit l'étonnement des vieilles moustaches de l'empire. Marchant toujours des premiers à l'avant-garde sa place était comme marquée aux postes les plus dangereux. A Santa-Crux il s'élance sur l'arrière-garde de Placencia, la culbute et lui fait nombre de prisonniers. Le bulletin de l'armée française s'exprime ainsi : *Son Altesse le prince de Carignan a montré dans cette circonstance, une bravoure, un sang-froid qui ont fait l'admiration de*

nos soldats auxquels il a donné l'exemple de la plus noble ardeur.

L'armée campait à Carlota; un feu de bivouac enflamme le terrain couvert d'abondantes herbes sèches; l'incendie fait au milieu de la nuit de rapides progrès; déjà il est arrivé au parc d'artillerie et le couvre d'étincelles; le danger est des plus imminens. Le calme et la présence d'esprit, l'incroyable activité du prince le prévient; il vole aux caissons où était tout le péril, et courant à travers les flammes, les sauve des funestes effets de l'incendie.

Au Trocadéro le prince de Carignan servit tant qu'elle fut utile, la première pièce d'artillerie qui fut tournée contre l'ennemi, puis voulut passer des premiers à gué le Canal (bras de mer). Comme il escaladait une redoute, un grenadier le voit en grand danger, le tire par son habit en lui disant, *Monseigneur, vous prenez ma place*, et le fait retomber dans l'eau. *Camarade*, répond le prince, *je suis volontaire royal*. Et soudain il remonte à l'assaut. Pendant toute l'affaire il fut constamment aux premiers rangs et se trouvait toujours aux postes les plus périlleux. La voyant terminée il aperçoit s'avancer vers lui un soldat de la garde qui lui dit avec une expression de respect mêlée d'une noble fierté : « Prince, c'est au nom de la première com-
« pagnie de la colonne d'attaque, que je viens vous offrir
« ces épaulettes de grenadier, elles vaudront désormais
« celles de la Tour-d'Auvergne. » — *Mon brave*, répond Charles-Albert, *je reçois ce présent avec reconnaissance, j'en connais tout le prix, je vous promets de les garder toute ma vie comme trophée de gloire.*

Tels dans les beaux jours de la Grèce et de Rome, dans ces jours de vertus, les soldats vainqueurs, tressant sur le champ de bataille une couronne de gazon, en ceignaient le front du plus vaillant. MM. le marquis de Faverge, d'Isasca et de Costa, officiers de S. A. R., furent spécialement cités dans le bulletin officiel du 2 septembre, pour les preuves qu'ils donnèrent d'une brillante valeur aux postes que choisissait leur prince.

Note 2, page xij.

Deux seuls états en Europe, la France et la Savoie, ont toujours été régis, quant à la succession au trône, par la loi salique qui tire son origine des mœurs des antiques Germains[1]. C'est à cette loi que la nation française et la nation savoisienne ont dû d'être gouvernées, dès leur principe, par des souverains nationaux qui tous, à quelques exceptions très rares, ont été de grands princes, des hommes éminens comme guerriers, comme politiques, comme administrateurs, comme législateurs humains, et enfin ne vivant que pour la gloire de leur pays et le bonheur de leurs peuples. Jamais des souverains étrangers ne sont venus leur imposer leur humeur ou caractère, ni leurs mœurs souvent anti-nationales ; ne sont venus modifier ce caractère franc, loyal et chevaleresque qui les a toujours distingués. Cette loi a toujours prévenu chez ces deux peuples les troubles, les divisions intestines, les guerres civiles et

[1] Voir nos *Leçons comparées de Géographie ancienne, du moyen-âge et des temps modernes*, 2 vol.

les calamités sans fin qu'un autre mode de succession au trône a causés chez les autres peuples, tels, par exemple, que la guerre atroce pendant trente ans, entre la Rose rouge et la Rose blanche en Angleterre; les guerres d'Italie entre la France et les états de la Péninsule, et la guerre spoliatrice et impie qui se fait aujourd'hui dans la Péninsule hispanique.

Note 3, page xxij.

Extrait du contrat de mariage de Charles de Valois, comte d'Angoulême, et de Louise de Savoie, du 16 février 1487.

« En faveur et contemplation duquel mariage icelui M.
« de Bresse (Philippe de Savoie, comte de Baugié et seigneur
« de Bresse,) sera tenu, promet et gage payer, et baille au-
« dit M. le comte d'Angoulême, la somme de 35,000 livres
« tournois, et ce pour tout tel droit de succession quel-
« conque de sadite feue mère (Marguerite de Bourbon) et
« aussi, pour tel droit de hoirie et succession que lui pour-
« ra compéter et appartenir, par le trépas dudit M. Phi-
« lippe de Savoie son père, et auxquelles successions et
« hoiries de sesdits père et mère ainsi que dessus est, et
« aussi à toute autre succession collatérale qui lui pourroit
« escheoir et advenir du costé paternel tant seulement, ice-
« lui M. le comte d'Angoulême pour lui, et ladite demoi-
« selle Louyse de Savoie, sa femme future, *a renoncé* et *re-*
« *nonce* par ces présentes, *au profit dudit M. de Bresse et*

« *de ses hoirs mâles,* tant qu'il y aura hoirs mâles descen-
« dans de mâles. »

Charles-Jean, duc de Savoie, étant décédé à l'âge de huit ans, le 16 avril 1496; Philippe de Bresse, son grand-oncle, lui succéda comme son plus proche parent mâle, et réunit tous ses domaines à la couronne. Philippe eut pour successeur son fils aîné Philibert II, frère aîné de Louise. Philibert II étant mort sans enfans, Charles III, son frère consanguin, lui succéda en vertu de la loi salique.

Note 4. page 5.

Amédée, ou Amé, comte de Savoie, mort en 1323, surnommé le Grand, fut un des plus beaux ornemens de sa race; il eut beaucoup de guerres à soutenir, mais il les termina toutes avec honneur et avantage; il assista à 32 siéges. Le plus mémorable fut celui de Rhodes, en 1315, qu'il fit lever aux Turcs commandés par le famenx sultan Othman Ier, et en rapporta la devise de Savoie F. E. R. T. (*Fortitudo Ejus Rhodum Tenuit*). qu'on peut rendre par ce distique :

Amé victorieux abattant le croissant
Sur les murs rhodiens planta la Croix d'Argent [1].

Note 5, page 5.

Cinq ans après la ville et le château de Nice furent héroïquement défendus par André de Montfort, gentilhomme

[1] C'est depuis lors que les armes de Savoie ont porté *de gueule à la Croix d'Argent.*

savoisien ; ce fut là qu'au grand scandale de la chrétienté on vit les Lys de France et le Croissant de Mahomet s'unir contre une forteresse où flottait arborée la Croix Blanche de Savoie, « et dernier asile de l'infortuné Charles-le-Bon [1]. » Barberousse et les Français, à la tête d'une flotte de deux cents voiles, somment Montfort de se rendre : *On s'est mal adressé en s'adressant à moi pour rendre la place*, dit-il fièrement; *en mon nom je m'appelle Montfort, mes armes sont des* PALS ; *ma devise est :* IL ME FAUT TENIR ; *par toutes ces considérations on ne doit attendre de moi qu'une vigoureuse résistance.*

En effet la place fut vigoureusement défendue contre les attaques des deux armées qui, du 10 au 22 du mois d'août, la foudroyèrent de deux mille coups de canon. De Montfort, aidé des vaillans et braves Niçards, soutient un assaut général où il déploie une incroyable activité et une bien rare présence d'esprit, et fait perdre aux ennemis un monde considérable ; sentant que la ville ne peut plus se défendre, il entre en pourparlers, prolonge à dessein les conférences qui se tenaient à Villefranche. Pendant ce temps il fait abondamment approvisionner le château de vivres et de munitions, et afin de ne laisser que le moins possible à la rapine de ces barbares, il y fait emporter jusqu'aux cloches de la ville ; puis se retire dans la citadelle avec une garnison dévouée. Là il justifia glorieusement son pays, son nom, sa devise, et la Croix Blanche de Savoie, inexpugnable, voit, le 8 septembre 1543, s'enfuir le

[1] Robertson. Histoire du règne de Charles-Quint.

Croissant et la bannière de France, honteuse sans doute d'une telle alliance et d'une telle attaque.

Note 6, page 8.

Aimon, fils d'Amédée-le-Grand, dit le Pacifique ; et surtout Amédée VI, surnommé le comte Vert, monté sur le trône à 10 ans et mort en 1383 après un règne de 40 ans ; Amédée VII, appelé le comte Rouge : le premier par sa sagesse, et les deux autres par leur valeur, leurs entreprises, leurs succès et leur habileté, se montrent en tête des plus vaillans guerriers, des plus adroits politiques de leurs siècles et sont l'honneur et la gloire de la Maison de Savoie. « Toujours en guerre avec leurs voisins, les dauphins Viennois, les marquis de Saluces, celui de Monferrat, les comtes de Genève, les Visconti de Milan, les rois de Naples même comme comtes de Provence, ces princes savoisiens triomphent de leurs attaques et de leurs ligues; ils battent les uns, soumettent les autres, en réduisent quelques uns au désespoir et s'agrandissent aux dépens de tous. »

Cet agrandissement ne fut pas seulement territorial. Ces quatre grands hommes de père en fils avaient élevé leur Maison au plus haut degré de considération en Europe. Amédée VIII, fils du comte Rouge, en recueillit les honneurs. L'empereur Sigismond, par lettres-patentes datées de Chambéry le 19 février 1416, passant par cette ville et voulant laisser un monument éternel d'estime au digne descendant de ces illustres princes, l'élève au rang et à la dignité de duc et érige la Savoie en duché. Né avec une grande dou-

ceur de caractère et de grands moyens, Amédée VIII se distingue peu par la guerre : si comme Amédée-le-Grand il n'assiste pas à 32 siéges ; si comme son père et son aïeul il n'est pas toujours en guerre, il n'en acquiert pas moins d'illustration. Il passe toute sa vie à concilier les princes en guerre, et médiateur à faire entre eux des traités de paix, soit en Italie tourmentée par de sanglantes discordes, soit en France déchirée par de furieuses factions, soit en d'autres pays. Après avoir été l'arbitre de la chrétienté temporelle, il le devient de la chrétienté spirituelle. Elevé pour son mérite personnel et comme malgré lui sur le trône pontifical, dans le temps où l'Eglise était déchirée par un schisme désolant, il dispose tout, arrange tout dans les vues qu'il se proposait ; puis son zèle pour la paix de l'Eglise le porte, par un rare exemple de modération, à descendre du trône le plus élevé du monde ; pacificateur des princes de la terre il le devint de ceux de l'Eglise et des consciences. Aussi fut-il appelé le *pacificateur par excellence*.

Note 7, page 15.

Des pluies abondantes avaient détrempé la terre. Les soldats ne marchaient plus que dans une boue tenace ou délayée. C'est avec grande peine qu'ils trouvaient un lieu sec pour se reposer. Un froid prématuré des plus intenses exerça des rigueurs inaccoutumées ; l'armée manquait de vivres, la cavalerie de fourrage : à quarante lieues à la ronde tout avait été dévasté.

Malgré son serment de vaincre ou de mourir devant cette

place, Charles-Quint lève le siége et part : tout le matériel est abandonné ; les tentes restèrent dressées.

Pour donner une idée de l'état affreux et de la démoralisation où était tombée cette brillante armée impériale, nous citerons ce fait.

Charles de Bourbon, prince de la Roche-sur-Yon, poursuivait un corps de cavalerie espagnole qu'il aurait aisément défait. Près d'être atteint le capitaine espagnol se retourne et lui dit : «Brave Français, si vous combattez pour la « gloire, cherchez une autre occasion : aujourd'hui vous « égorgeriez des hommes hors d'état de vous résister et « trop affaiblis pour prendre la fuite. »

Et le Français, toujours généreux, le laisse s'en aller tranquille.

Note 8, page 12.

Le jeune prince était brillant en tout, et menait un train tout royal ; ce qui faisait que sa dépense dépassait quelque fois son budget, qui était de six mille écus d'or. Charles-Quint lui recommandait l'économie, et lui dit un jour : *Mon beau neveu, il faut couper son manteau suivant le drap*.

Note 9, page 18.

L'histoire rapporte que Charles-Quint avait une confiance sans bornes dans ses généraux ; qu'il récompensait avec magnificence leurs services ; qu'il n'enviait point leur gloire, et ne paraissait pas jaloux de leur influence ; elle ajoute : Presque tous les généraux qui commandèrent ses

armées peuvent être mis au rang des plus illustres capitaines. Les avantages qu'il remporta sur ses rivaux furent évidemment l'effet des talens supérieurs des officiers qu'il leur opposa. Cette circonstance pourrait en quelque sorte diminuer son mérite et sa gloire, si l'art de démêler et d'employer les meilleurs instrumens n'était pas la preuve la moins équivoque du talent de gouverner.

Note 10, page 22.

Elle fut prise en 1639 par Louis XIII qui l'assiégea en personne et y entra par la brèche. Il se sentit si glorieux d'avoir pris cette ville que, sur la brèche même, il prit la canne de Puységur qu'il donna à La Meilleraye, en lui disant : *Je vous fais maréchal de France, voilà le bâton que je vous en donne; les services que vous m'avez rendus m'obligent à cela.* Hesdin fut définitivement cédé à la France par le traité des Pyrénées en 1659.

Note 11, page 30.

Le prince de Condé avait fait observer au Connétable qu'il serait dangereux de s'avancer sur la chaussée, la seule qui conduisît à la place, parce que la cavalerie ennemie pourrait se former dans la plaine que cette chaussée traverse et attaquer ensuite. *Jeune homme, voulez-vous donc m'apprendre mon métier?* lui avait-il répondu. Peu de temps après d'Oignon, vieil officier expérimenté, lui donne respectueusement quelques avis salutaires ; Anne de Montmorency le repousse avec dureté : puis le rencontrant dans le désastre, il lui demande : *Bon homme, que faut-il faire ?*

Monseigneur, lui répondit le vicomte d'Oignon les larmes aux yeux, *il y a deux heures que je le savais, maintenant, je n'en sais rien.*

Note 12, page 31.

On sait que Philippe II fit vœu, pour perpétuer la mémoire de la bataille de Saint-Quentin, de bâtir une église, un couvent et un palais consacrés à saint Laurent, parce que la victoire avait été remportée le jour de la fête de ce saint. Tous ces édifices réunis, occupant une vaste étendue de terrain, présentent dans leur ensemble la forme d'un gril, instrument du martyre de saint Laurent. Cette maison royale est, sinon la plus élégante, du moins la plus somptueuse et la plus magnifique qu'il y ait en Europe, et peut-être la plus attristante. Philippe y fit travailler pendant vingt-deux ans avec une incroyable activité et y dépensa plus de six millions de piastres, ou trente-trois millions de francs environ. On y compte onze mille fenêtres, quatorze mille portes dont toutes les clefs pèsent sept quintaux. On peut juger par là de son étendue : aussi un gascon français en voyant cet amas énorme de constructions, de cours, d'allées et de jardins, s'écria-t-il : *Il fallait que ce roi eût une terrible peur quand il fit un pareil vœu.*

Note 13, page 43.

Emmanuel-Philibert disait souvent : Un général très vaillant et fort habile, mais cupide et avare, ressemble à un aigle attaché par les pieds : il s'élèverait très haut s'il n'était retenu par des liens.

Note 14, page 54.

A l'avénement de Charles-le-Bon, ce prince trouva la couronne de Savoie chargée de dettes énormes, à cause des douairières qui jouissaient de la majeure partie des revenus de ses états.

1° Blanche de Montferrat, veuve de Charles Ier, tenait les meilleures places du Piémont.

2° Claudine de Bretagne, veuve de Philippe, sa mère, tout le Bugey.

3° Marguerite d'Autriche, veuve de Philibert, la Bresse, Vaud, le Faucigny et le comté de Villars.

4° La plus grande partie du Chablais était engagée à Louise de Savoie, fille de Janus, comte de Genève.

Note 15, page 55.

Cette récalcitrance, qui ne faisait pas l'affaire du duc de Savoie, prenait cependant sa source dans un noble sentiment, dans la tendresse toute paternelle du vieux maréchal pour ses troupes. A l'ordre qu'il reçut après la paix de Cateau-Cambresis, d'en réformer la plus grande partie, ses vieux soldats s'écrièrent : *Où trouverons-nous du pain, général? — Chez moi, mes enfans, tant qu'il y en aura un morceau.* Et le guerrier des temps anciens, Cossé de Brissac, d'accord avec sa femme, épouse digne d'un tel homme, diffère le mariage de sa fille, distribue l'argent de sa dot à des marchands qui sur sa parole avaient donné des fournitures considérables à l'armée, et qui en

sollicitaient en vain le paiement des ministres d'une cour prodigue.

Nous ne passerons point sous silence ce que l'histoire se plaît à rapporter du caractère de ce guerrier, parce que dans Emmanuel-Philibert nous avons déjà signalé ce caractère, père de nobles vertus.

Le maréchal de Brissac s'immortalisa par ses campagnes en Italie, moins encore par les succès qu'il obtint, que par la discipline exacte qu'il fit garder à ses soldats. Par ses soins, la guerre changea de caractère, et le bel exemple donné par son armée et que donnaient aussi celles qu'avait formées le duc de Savoie, gagnant les autres armées rivales, il en résulta une certaine émulation de procédés généreux entre elles, d'égards pour les habitans, lesquels purent dès lors rester étrangers aux querelles qui ensanglantaient leur pays.

Note 16, page 97.

Jérôme Lippoman, long-temps ambassadeur de Venise à la cour de Turin, fait au sénat, dans la relation de son ambassade, le portrait suivant du duc de Savoie. « Il avait dans les yeux et en tous les mouvemens du corps une grâce qui surpassait l'humanité; et en toutes ses actions une gravité et une grandeur merveilleuses; de sorte qu'il semblait n'être né que pour dominer. Il parlait bien l'italien, le français, l'espagnol, l'allemand et le flamand. Très libéral et modeste, il se plaisait à reconnaître que les dons qu'il avait reçus de Dieu, devaient être employés au bien des autres hommes. Il voulait que la justice fût également

faite au pauvre comme au riche, et recevait de sa main toutes les requêtes qui lui étaient portées. Il n'aimait point à voir répandre le sang, et ne se déterminait que bien lentement et bien difficilement à une condamnation à la peine de mort, penchant plutôt à la peine temporelle. Il négociait lui-même les affaires d'importance, et se montrait sobre de paroles. »

NOTICE

SUR

M. MAROCHETTI,

AUTEUR DU MONUMENT ÉLEVÉ A EMMANUEL-PHILIBERT, DUC DE SAVOIE, SUR LA PLACE SAINT-CHARLES, A TURIN.

Ce monument fut inauguré le 4 novembre 1838, jour de la fête du roi, S. M. Charles-Albert, qui l'a fait ériger.

M. Marochetti (Pierre-Charles-Jean-Baptiste), naquit à Turin le 4 janvier 1805. Il vint bien jeune encore à Paris, où il fut élevé sous les yeux de son père, homme savant dans les langues anciennes. Comme le célèbre sculpteur islandais, Thorwaldsen, le jeune Marochetti indiqua de bonne heure la carrière dans laquelle il se distinguerait un jour. La version et le thème étaient sans doute souvent oubliés ou négligés pour la cire molle, la terre glaise et les gros marrons d'Inde avec lesquels il s'appliquait bien mieux à faire toutes sortes de figure.

Au sortir du collége, son père, qui avait de la fortune, tout en le laissant libre sur le choix d'une carrière, voulut cependant qu'il en eût une. Cédant à l'impulsion qui le dominait, le jeune Marochetti travailla successivement dans les ateliers de peinture du baron Gros, et ceux de sculpture du baron Bosio. Plein des bons principes qu'il avait puisés sous ces deux célébrités du siècle, il partit pour Rome et y débuta par un petit groupe en marbre

8

représentant un enfant qui joue avec un chien et tenant un oiseau. Ce groupe plein de grâce fut exposé à Paris en 1827, fixa l'attention des connaisseurs et valut à son auteur la médaille d'or. M. le marquis Alfieri de Sostegno, alors ambassadeur de la cour de Sardaigne auprès de celle de France, se déclara le protecteur du jeune artiste, et fit agréer et envoya ce début couronné au roi Charles-Félix. On le voit aujourd'hui, à Turin, dans le palais qu'habitait ce prince.

M. Marochetti est déjà auteur :

2° De la statue de l'archevêque Mossi, qui doit être placée dans la galerie de l'Académie de peinture à Turin, à laquelle ce savant prélat a légué ses riches collections.

3° Du bas-relief représentant la bataille de Jemmapes et décorant au sud, à Paris, l'arc-de-triomphe de l'Étoile ;

4° et 5° Des tombeaux de Bellini et du marquis de Saint-Thomas au Père-la-Chaise, à Paris.

6° De l'archange saint Michel décorant le tombeau du chancelier L'Hôpital, à Champmoteu près d'Étampes (Seine-et-Oise) ;

7° Du maître-autel de l'église de la Madeleine, à Paris, de sa décoration et de celle de l'hémicycle.

Sur les bas-côtés de la balustrade sont deux anges adorateurs. Derrière le maître-autel se voit l'Exaltation de sainte Marie-Madeleine portée par trois anges.

Les figures ont neuf pieds de proportion.

Ce travail sera d'un effet des plus grandioses qui se soient vus dans une église, ainsi que l'ensemble du monument de la place Saint-Charles est un des plus beaux de l'Europe.

8°. Le Christ apparaissant aux disciples d'Emmaüs ;.

9°. Du monument de la place Saint-Charles, à Turin.

DESCRIPTION DE CE MONUMENT.

Statue équestre d'Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, par M. Marochetti.

(C'est au moment où il vient d'ordonner une dernière charge de cavalerie, et que voyant la victoire gagnée, il remet son épée dans le fourreau. Voir page 29 et page 67).

Cette statue a été exposée pendant près de deux mois, dans la vaste cour du Louvre, à Paris, où elle a fait l'admiration de tout le monde.

Au premier aspect on est comme frappé, saisi tout d'abord de la vie, du mouvement qui anime, qui agite ce bronze représentant le cheval ; au même instant on est frappé de la tranquille impassibilité du cavalier. On dit vrai en disant que c'est la vie dans la nature inanimée, le mouvement dans le repos, le calme dans l'agitation. Ce fougueux coursier est au plus haut point d'animation ; le son des clairons, le fracas des foudres de la guerre, les cris des vaincus, les chants de victoire des vainqueurs, la course rapide qu'il fait à travers cette tempête et qu'arrête et suspend la main puissante qui le guide, les efforts qu'il tente pour lui obéir soudain ; la noble position du cavalier, sa mâle attitude,

[1] Toute cette statue, le cavalier et le cheval, a été fondue en deux pièces seulement ; et aucune partie n'a manqué ; c'est un tour de force. Le célèbre fondeur Soyer, des ateliers de qui elle est sortie, a renversé le cheval sur le dos, et l'a coulé, dit-on, par les pieds.

la tranquillité de son âme au milieu du carnage, tout est révélé dans cette œuvre, tout y parle aux yeux. Ces naseaux qui s'ouvrent larges pour aspirer l'air et qui respirent le feu; ces veines gonflées où bouillonne un sang généreux; ces muscles frémissans, ces crins flottant souples au gré des vents, tout cela indique qu'une grande action se passe, l'animal y prend la plus vive part. Cependant les regards du fils de la Savoie viennent de voir la victoire se ranger de tous côtés sous ses drapeaux; les plus nobles, les plus intrépides courages de France sont vaincus, enchaînés à ses pieds. Un rayon d'espérance de remonter sur son trône a sillonné sa grande âme. Alors le sang-froid qui a toujours guidé la bravoure du héros, emprunte le reflet du calme divin qui brille au front de Jupiter vainqueur des géans et enfin maître de l'Olympe. Emmanuel-Philibert vient de venger sur ceux mêmes qui les avaient causés, les chagrins cuisans qu'a éprouvés son père, et les longs malheurs de sa patrie; il a reconquis ses états. Et ce bras armé qui tenait une épée nue avec la fière devise : *Spoliatis arma supersunt,* remet dans le fourreau cette tant belle et bonne épée. A la guerre, aux alarmes et au deuil succèdent la paix, la joie et les fêtes de l'hyménée.

En examinant ce beau groupe, on sent, ce nous semble, que le cheval représente bien la matière animée qui obéit à une impulsion étrangère; la matière qui, une fois en mouvement, y persévère irréfléchie jusqu'à ce qu'une autre cause l'arrête : le cavalier est l'image de l'intelligence qui commande, domine, se maîtrise et dirige tout à son gré. C'est une leçon frappante sur la distinction entre l'âme et

le corps ; et si l'auteur a eu la pensée de rendre cette distinction, il aurait réussi selon nous, et sa pensée serait sublime d'expression.

L'un des bas-reliefs représente le champ de bataille de Saint Quentin, au moment où le Connétable, frappant d'estoc et de taille, est reconnu et sauvé par son vainqueur. (V. pag. 29.)

L'autre, Emmanuel-Philibert, sur les bords de l'Authye. recevant sous sa tente le traité de paix général. (V. p. 48.)

Aux quatre angles du socle de cette statue équestre sont quatre figures allégoriques, aux proportions de treize pieds de grandeur, représentant les principales provinces des états d'Emmanuel-Philibert, savoir : en tête, par ordre d'ancienneté, à gauche : la Savoie ; le Val d'Aoste ; le Piémont et le comté de Nice.

LA SAVOIE.

Sous les traits d'une femme robuste et vigoureuse, vêtue de chauds habillemens, assise sur un rocher ; sa tête est couronnée de sapins, sa main droite s'appuie sur l'écusson de ses armes qui portent *de gueule à la Croix d'argent*, à ses côtés se voit un aigle, aux ailes éployées, un chamois couché à l'ombre d'un *darbé* (branches touffues de sapin), derrière elle s'aperçoit le Mont-Blanc.

VAL D'AOSTE.

C'est une femme moins vigoureuse que la Savoie et semblant plus âgée, fatiguée qu'elle est par un travail opiniâtre sur une terre peu fertile. Sa tête est couronnée de

sapins et de roseaux ; sa main gauche s'appuie sur l'écusson de ses armes portant *de sable au Lion d'argent, armé et lampassé de gueule*. A ses côtés sont placés un ours et un héron des montagnes.

PIÉMONT.

La nymphe de l'Eridan représente cette province ; c'est une femme jeune dans une attitude altière ; elle est assise sur un taureau couché ; une de ses mains tient une épée, l'autre s'étend sur l'écusson de ses armes qui portent de *gueule à la Croix d'Argent, surmonté d'un Lambel à trois pendans*. Elle est entourée d'armes et de céréales.

NICE.

C'est une femme au teint et au corsage du midi, nonchalamment assise sur la proue d'un navire ; sa tête est couronnée de fleurs et de fruits ; sa main gauche s'appuie sur l'écusson de ses armes portant d'*Argent à l'aigle de sable, essorée sur une montagne*.

Ces quatre figures allégoriques, quoique dans des poses différentes, sont cependant ajustées d'une manière assez symétrique pour pouvoir être considérées comme des ornemens d'architecture.

En chargeant de ce monument M. Marochetti, établi en France, le Roi a donné une nouvelle preuve de la protection qu'il accorde aux beaux arts, et de sa bienveillance paternelle qui s'étend sur tous ses sujets, même résidant à l'étranger. S. M. a voulu, la première, encourager un talent précoce et lui donner un moyen de se faire connaître.

C'est ce que, dans sa reconnaissance, exprime cet artiste dans une lettre que nous avons lue dans les journaux, et où il dit :

« Le marché fait entre S. M. et moi est équitable et généreux de la part du Roi. Je n'avais rien fait alors pour mériter d'être chargé d'un monument de cette importance, et S. M. courait le risque de dépenser inutilement une somme très considérable en me fournissant l'occasion si rare et si précieuse de me faire connaître par un grand travail. J'ai toujours senti et je sentirai toujours tout le prix de la confiance que le Roi a daigné m'accorder ; et aujourd'hui plus que jamais je sens le besoin de manifester ma reconnaissance pour le service immense qui m'a été rendu. »

Signé MAROCHETTI.

M. Marochetti se plaît à dire les bontés du roi et des princes de Savoie à son égard. Nous lui avons entendu raconter, entre autres à Vaux, cette anecdote en présence du savant abbé Cottret, évêque de Beauvais : « Je faisais le buste de S. A. R. le duc de Savoie, qui posait ; mon ébauchoir s'échappe de mes mains et tombe au loin. Le jeune prince s'empresse, court le chercher et me le rend avec beaucoup de grâce ; je lui fais mes excuses. *J'ai fait ce que je devais, M. Marochetti ; François Ier ramassait bien les pinceaux de Léonard de Vinci.* »

TABLE DES MATIÈRES.

Ouvrages du même Auteur.

1° **PRÉÉMINENCE DES LOIS RELIGIEUSES SUR LES LOIS CIVILES**, ou Essai philosophique sur leurs rapports avec la Naissance, le Mariage et le Décès, 1 vol. in-8°.

> Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam.

Chez Rusand, Lyon, 1824.

2° **LEÇONS COMPARÉES DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE, DU MOYEN AGE ET DES TEMPS MODERNES**, 2e édition, 2 vol. in-18.

3° **ATLAS** pour servir à ces Leçons, 1 vol. in-fol.

4° **LEÇONS D'ARITHMÉTIQUE ET DE TOISÉ**, adoptées par le Ministre de la guerre pour les Écoles régimentaires des sous-officiers (infanterie et cavalerie), et par l'Université pour les Colléges et les Écoles primaires, 3e édition, 1 vol. in-18. Paris, chez Chamerot.

5° **NOTICE SUR LE PÈ-TSAI** (Chou chinois), sa culture et ses excellentes propriétés alimentaires.



IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
Place Sorbonne, 2.

